

JOURNAL DE WATERLOO

publié par "Le Journal de Waterloo, Enrg."

"Toujours et partout fidèle"

59e Année. — No 1.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI LE 26 JANVIER 1940

3 SOUS L'EXEMPLAIRE

Une cause intéressante pour les institutrices

Jugement rendu en cour du district de Bedford, dans le litige mettant aux prises une maîtresse d'école et la Commission scolaire de St-Henri de Brome. — Les considérants.

Lorsqu'une institutrice a fait une demande d'emploi par une lettre envoyée aux commissaires d'école qui, réunis en assemblée, l'acceptent par résolution régulière, cette institutrice ne pourra prétendre avoir été engagée si les commissaires ne lui ont pas fait part de la résolution et s'il n'y a pas eu entente sur le prix de l'engagement. En effet, pour qu'une offre ait son effet, c'est-à-dire forme un contrat, il faut que son acceptation ait été portée à la connaissance de l'offrant.

A tout événement, l'institutrice ne peut réclamer le salaire de la période pour laquelle elle prétend avoir été engagée, si elle ne prouve pas qu'elle a fait tout son possible pour trouver d'autre emploi durant cette période.

IMPORTANTE DECISION

C'est ainsi qu'en a décidé l'honorable juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, pour rejeter l'action intentée par Ancoïnette Lapière, de Sutton Junction, aux commissaires d'écoles de la municipalité de St-Henri de Brome, numéro 142, C. S. district de Bedford.

Le présent litige a pris naissance lorsque Mlle Lapière envoya une lettre aux commissaires d'écoles leur demandant de l'emploi comme institutrice pour l'année 1938-39. Ayant reçu cette lettre, les commissaires, réunis en assemblée, acceptèrent l'offre par résolution régulière. Toutefois, ils ne firent pas part de leur acceptation à Mlle Lapière et, à une autre réunion, quelques jours plus tard, les commissaires révoquèrent leur acceptation. Tout ceci fut fait sans avertir la demanderesse et les commissaires ne répondirent même pas à la mise en demeure de signer le contrat d'engagement qui leur fut signifiée par la suite par Mlle Lapière.

L'année scolaire arriva et se passa sans que Mlle Lapière soit installée comme institutrice et, finalement, elle intenta action, réclamant une année de salaire en prétendant qu'elle avait été engagée.

OMISSION DES DEFENDEURS

L'honorable juge Duranleau a rejeté cette réclamation en disant: "Les défendeurs n'ont jamais communiqué à la demanderesse leur résolution du 8 mai 1938, en vertu de laquelle ils étaient censés accepter l'offre des services d'institutrice de la demanderesse et l'acceptation d'une offre, pour produire son effet, doit avoir été communiqué à l'offrant."

Par ailleurs, la résolution du 15 mai a révoqué la première résolution et l'arrêt considère, en outre, "que la lettre de la demanderesse offrant ses services comme institutrice aussi bien que la résolution des défendeurs du 8 mai 1938 étaient imprécises, incomplètes, et qu'aucune d'elles ne faisait mention d'une entente au sujet du salaire à être payé à la demanderesse pour ses services;

LES CONSIDERANTS

"Considérant qu'il ne peut y avoir entente ou convention que si les volontés des deux parties se sont rencontrées sur tous les éléments essentiels du contrat et que le salaire est un élément du contrat de travail (Demogue, Des Obligations, p. 235);

"Considérant qu'il n'y a jamais eu entre la demanderesse et les défendeurs accord de volonté constituant contrat engageant leur responsabilité;

"Considérant, au surplus, que même s'il y avait eu contrat entre les parties en cette cause, il incombait à la demanderesse d'établir, à la satisfaction de la Cour, le montant des dommages réclamés, et qu'il appartenait à la demanderesse de démontrer qu'elle avait fait toute la diligence possible, durant la période pour laquelle elle réclame, c'est-à-dire l'année scolaire, pour se procurer un autre emploi et qu'elle n'y a pas réussi;

"Considérant que la demanderesse, loin de faire telle preuve, a révélé à la Cour qu'au mois de septembre 1938 elle faisait ses préparatifs pour son mariage qui eut lieu le 22 octobre 1938 et qu'au cours de l'année scolaire pour laquelle elle réclame un salaire à titre de dommages, elle était occupée aux soins de sa maison, de son ménage et de son mari.

Le jugement conclut donc au rejet de l'action, chaque partie payant ses frais. Le juge en effet décide de ne pas faire supporter à la demanderesse les frais de la défense des commissaires, car ceux-ci auraient dû répondre à la demanderesse et la mettre au courant de leur refus d'accepter son offre.

Les élections fédérales à la fin du mois de mars

Le premier ministre Mackenzie King, agissant avec rapidité, a dissous le parlement, hier soir, moins de quatre heures après l'ouverture officielle de la session. La date des élections n'a pas été annoncée, mais on croit qu'elles auront lieu à la fin de mars, probablement le 25. C'est ce qui sera d'ailleurs connu dans le cours de la journée d'aujourd'hui.

La décision du gouvernement de lancer un appel immédiat au pays avait été annoncée, hier après-midi, dans le discours du Trône que lut S. Exc. le baron Tweedsmuir, gouverneur-général du Dominion, aux membres des deux Chambres réunis au Sénat.

Lors de la dissolution du dix-huitième parlement, jeudi, le total des députés se répartissait comme suit: 176 libéraux, 39 conservateurs, 15 créditistes, 7 C. C. P., 1 travailliste et 1 partisan de la Réforme Unie. Quatre sièges étaient vacants.

En octobre 1935, le résultat des élections avait donné la répartition suivante: 178 libéraux, 40 conservateurs, 17 créditistes, 7 C. C. P., 1 steveniste, 1 indépendant et 1 travailliste.

A dents blanches

Poisson: aide au jeûne.

"Mitch" est souvent dans le pétrin.

Le travail du policier doit être captivant.

Le Russe, en Finlande, avance à reculons.

Le bavard finit par apprécier, ne serait-ce qu'un instant, les douceurs du mutisme.

Le civil qui se prête à la transfusion sait au moins pour quoi il verse son sang.

Rendons justice aux soldats de Staline: ils attaquent toujours avant de retraiter.

Si l'Allemagne a perdu la moitié de ses sous-marins, l'autre moitié fait du "temps double".

Le chercheur de places est persévérant: quand il échoue quelque part, il se reprend ailleurs.

Les hommes de bonne volonté se font d'autant moins nombreux qu'on leur demande plus de services.

Même à trois cents dollars par année, nos petites institutrices auront besoin de compter tous leurs sous.

L'exemple qui vient de haut ne mérite pas toujours d'être suivi. Témoin, l'avion incendiaire et meurtrier.

C'est probablement parce qu'ils épuisent vite les goussets du contribuable qu'on les appelle "croiseurs de poche".

Aux dernières nouvelles, le voleur qui s'emparait, l'autre jour, dans une pharmacie, de douze bouteilles d'huile de ricin, courait encore.

Les grands et petits pays en sont rendus, pour se protéger, à semer des engins de mort tout près de leurs côtes. Et c'est ce qui fait que, parfois, la mine erre au logis.

Comme un ancien coureur des bois

Le froid, la neige et les tempêtes n'effraient point M. Albert Dandurand, qui se rend de Montréal à Lowell pour assister au congrès international des raquetteurs. — Son passage à Waterloo.

Un raquetteur que la neige et les tempêtes de janvier n'effraient point, c'est bien M. Albert Dandurand, de Montréal, qui partait de Montréal à trois heures et demie dimanche dernier pour se rendre à pied au congrès international devant avoir lieu à Lowell, Mass., les 27 et 28 courant.

Il comparait en cour dans son uniforme

Un noir, accusé de vol au magasin Durkee, de West-Brome, est traduit mardi devant le magistrat. — Ses compagnons avouent leur culpabilité.

Elmer Cleveland, un nègre âgé de 22 ans et portant l'uniforme militaire d'un régiment de Montréal dans lequel il est enrôlé depuis peu, a comparu mardi devant le magistrat J.-H. Lemay sous l'accusation d'avoir participé à un vol avec effraction dans l'établissement de M. G.-A. Durkee, à West-Brome. Le noir n'a pas été appelé à plaider, mais a demandé à procéder par enquête préliminaire et celle-ci a été remise à la semaine prochaine.

Deux jeunes gens ont déjà plaidé coupable à la même accusation, Albert Laplante, de Montréal, et Charles Smith, de Toronto. Tous deux furent arrêtés peu de temps après le vol, mais la sentence dans leurs cas avait été ajournée en attendant l'arrestation du nègre qui fut rejoint à l'île Ste-Hélène. Le magistrat Lemay fut informé mardi que Smith s'était évadé d'une prison à Toronto et qu'il était recherché par la police de l'endroit. Il devra être remis entre les mains des autorités policières de Toronto aussitôt que son cas sera réglé ici.

La Cour du magistrat a aussi procédé à l'enquête préliminaire du jeune homme de Waterloo, accusé de tentative de vol avec violence sur la personne de M. Archambault, commerçant de Granby. L'inculpé a été condamné à subir son procès au prochain terme des Assises Criminelles. M. Archambault a raconté les circonstances dans lesquelles il fut assailli, alors qu'il se rendait à la banque faire un dépôt d'argent. Le témoin dut engager une lutte dans sa propre automobile, rue Principale, à Granby, à quelques pas seulement d'une banque. Il réussit à garder la caisse d'argent qu'il avait avec lui.

La cause de Clarence Hébert, de Granby, accusé du meurtre de son épouse, Phyllis Upton, a aussi été appelée, mais vu l'absence du procureur de l'accusé, l'enquête préliminaire commencée la semaine dernière a été ajournée à la semaine prochaine.

M. Dandurand arrivait le même soir à Granby, vers dix heures et demie, et, le lendemain, après avoir passé la nuit chez nos voisins, se mettait en route pour Waterloo, qu'il atteignait à deux heures et demie de l'après-midi et où il faisait une courte visite aux bureaux de la ville et du Journal avant de continuer sa randonnée vers Sherbrooke et la Nouvelle-Angleterre.

Hâtons-nous de dire que l'intrepide marcheur a été très bien reçu partout et qu'il a été l'objet, tant à Waterloo même que dans les autres municipalités par lesquelles il est passé jusqu'ici, de la plus cordiale hospitalité. Ses offres de "réconfortants", sous forme de liqueurs, cigares et de cigarettes, ne lui

Nos écoles techniques

Deux membres du cabinet Godbout, les honorables Wilfrid Girouard, procureur général, et Henri Groulx, secrétaire de la province, viennent, à quelques heures d'intervalle, le premier devant les jeunes libéraux de Sherbrooke et le second au congrès des maîtres-plombiers, d'engager les nôtres à se mieux prévaloir des nombreux avantages que comporte l'établissement, dans le Québec, de bonnes écoles techniques.

M. Girouard voudrait que nos jeunes gens eussent moins d'inclination pour le fonctionnarisme et plus de penchant pour les nouvelles carrières qui s'offrent à leur activité.

M. Groulx croit, de son côté, que l'école technique est l'institution qui répond le mieux aux besoins de la génération actuelle et qu'elle est appelée à lui rendre d'année en année de plus grands services.

Le développement constant du commerce et de l'industrie, l'exploitation de nos ressources naturelles, la découverte d'importants gisements miniers dans diverses parties de la province, ouvrent en effet, à la jeunesse studieuse, une foule de champs d'action que les plus de cinquante ans n'ont pas connus. Et pourtant, il arrive aux Canadiens français d'être très souvent supplantés par des gens importés à grands frais d'Europe ou d'ailleurs.

Avant de blâmer le patron qui recourt à des techniciens du dehors ou l'étranger qui vient sans plus de cérémonie s'installer chez nous, faisons un petit examen de conscience et demandons-nous, en toute sincérité, si nous ne sommes pas au premier chef responsables d'un pareil état de choses.

Cet étranger, on ne l'a pas fait venir pour ses beaux yeux. Tel industriel avait besoin, dans ses ateliers, d'un expert en mécanique, en dessin, en électricité, etc. Ne les trouvant pas chez ses employés ou dans leur voisinage immédiat, il est allé les chercher plus loin. Et qui pourrait l'en blâmer?

Le jour où nos écoles techniques auront formé, dans la province de Québec, assez de compétences pour combler toutes les lacunes et fourni par le fait même à nos jeunes gens l'occasion de gagner honorablement et largement leur vie, nous aurons fait un grand pas vers l'indépendance économique. En attendant, ces jeunes gens se voient trop souvent, faute d'entraînement, obligés d'accepter des emplois inférieurs et de laisser les postes de commande à des rivaux mieux outillés.

Ces écoles, avons-nous besoin de le dire, on en prélève le coût de construction et d'entretien au moyen de taxes. Et, comme les Canadiens français constituent la très grande majorité dans cette province, il va de soi que leur contribution dépasse celle de tous les autres éléments de la population.

Pourquoi ne les feraient-ils donc pas servir, une bonne fois, aux fins mêmes pour lesquelles elles ont été créées?

La Chambre des jeunes s'est taillé de l'ouvrage pour 1940

Formation des comités qui s'occuperont cette année des diverses branches où elle exercera ses activités. — Sport, hygiène, embellissement, industrie, commerce, publicité et affaires municipales.

La Chambre de Commerce cadette de Waterloo procédait, ces jours derniers, aux choix des différents comités qui seront chargés de l'exécution du programme qu'elle s'est tracé pour 1940 et dont nous avons déjà eu l'occasion de dire un mot dans ces colonnes.

Ces divers comités se rapportent au sport, au recrutement de nouveaux membres, à l'hygiène, à l'embellissement, à l'industrie, au commerce, à la publicité et aux affaires municipales proprement dites. En voici la composition:

Sport: MM. Albani Casavant, Elphège Demers, Olifford Bousada, Jean Bissonnette, Eugène E. Gagné, Lucien Bélanger, Léo-Paul Rainville, Pierre Monty, Maurice Poirier, Bernard Gagné et Arthur Dufresne.

Recrutement: MM. W.-E. Courtemanche, Bernard Chagnon, René Paquette et Sylva Bonneau.

Hygiène et embellissement: MM. Georges L. Tétrault, Léo-Paul Ledoux, Jos. St-Amand, J.-Claude Lussier, Adéard Bleau, Arthur Lemire, Roméo Lisé, jr., Eloi Belhumeur, Albert Nolin, Olivier Nantel et Albert Nantel.

Industrie et Commerce: MM. H.-M. Paquette, Yves Tranchemontagne, Bernard Ledoux, Denis Lussier, Léonard Girard, J.-P. Rousseau, Candide Couture, Aimé LeBrun, Théodore Lagrandeur et Georges Beaulac.

Publicité: MM. Joseph Plouffe, Lucien Déglise, Philippe Jolin, Joseph Fortin et Ernest St-Jean.

Affaires municipales: MM. Georges Desranleau, Philippe Jolin, Charlemagne Cloutier, Adrien Bisailon, René Chevrier, P.-E. Gariépy et Jos. Bélanger.

ont pas non plus fait défaut, mais Dandurand les a toutes discrètement refusées, car, il ne fait usage ni des unes ni des autres.

Le raquetteur montréalais, qui détient le championnat du monde pour les courses d'endurance, a déjà parcouru en 24 heures une distance de 97 milles.

Il espère "brûler" en six jours les quelque 360 milles

qui séparent Montréal de Lowell et être encore assez dispos pour prendre part aux événements sportifs dont cette dernière ville sera ces jours-ci le théâtre.

Nous avons, en notre nom personnel comme au nom de tous nos concitoyens, souhaité le plus complet succès à M. Dandurand lors de son passage ici dans le cours de la journée de lundi.

DEUX ENFANTS SONT DECORÉS

Deux garçonnets de Berthierville, Normand Laferrière, 11 ans, et Raymond Ducharme, 12 ans, seront décorés par la Ligue de sécurité de la province de Québec, a-t-on annoncé ces jours derniers.

C'est le maire de cette ville, M. Camille Ducharme, qui a porté à l'attention des officiers de la ligue le bel acte d'héroïsme et de sang-froid que ces jeunes ont accompli en retirant des eaux du Saint-Laurent, un vieillard de l'endroit, M. Joseph Robillard.

Ce dernier s'était enfoncé sous la glace, à l'endroit où le canal de la distillerie Melchers, dont l'eau est toujours chaude, se jette dans le Saint-Laurent. Les garçons firent chaîne, l'un se tenant à un poteau, l'autre également couché sur le glace, saisit le vieillard par le collet, le hissa sur la glace et le ramena en lieu sûr.

Les petits héros recevront leur médaille et leur certificat d'honneur à une cérémonie publique qu'organiseront les citoyens de Berthierville.

JUGEMENT IMPORTANT

Le recours en appel logé par Massie & Renwick Ltd. à l'encontre d'un jugement de la Cour d'Echiquier, rendu le 25 février 1938 en faveur des compagnies faisant partie de la Canadian Underwriters' Association et du Underwriters' Survey Bureau Ltd., lequel constitue le service incorporé des plans de l'Association, a été rejeté par la Cour Suprême du Canada, le 19 janvier dernier.

Le tribunal décréta, qu'en ce qui a trait à un certain barème de taux, entré en vigueur après le 1er janvier 1924, ce dernier n'était pas assujéti à la loi du Copyright.

Un certain nombre de poursuites furent instituées par le Bureau et les membres de l'Association, contre les compagnies à taux non fixes et quelques-uns de leurs agents, y compris Massie & Renwick Ltd., lesquelles étaient basées sur la prétention que, pendant neuf ans, elles avaient copié par le procédé photostatique les plans d'assurance-feu de l'Association, leurs manuels et livrets de taux, tracés et compilés pour l'usage des compagnies affiliées et de leurs agents à un coût, qui dépassait dix millions de dollars.



Pour
Energie
et
Vitalité

La Nourriture du Dr. Chase

MAINTENANT
\$1.75
LE GALLON
FLAGON
VIN
BRANVIN
de JORDAN

Ce fameux vin
canadien ne
coûte pas plus
cher que les
vins ordinaires

26 ONCES 40c
40 ONCES 60c



JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC

M. le Juge MacLean, siégeant en Cour d'Echiquier, pendant quatre semaines, rendit jugement en faveur des compagnies affiliées à l'Association (soit en 1938) et du Bureau, déclarant que leurs plans et échelles de taux tombaient sous le coup de la loi du Copyright et intimant aux défenseurs l'ordre de s'abstenir d'en faire des copies. Il ordonna aussi une comparution devant le registraire de la cour, pour évaluer les dommages subis par les plaignants, tant du point de vue de l'infraction commise par les défenseurs que de la conversion de ces plans à leur propre usage.

Les défenseurs en appelèrent à la Cour Suprême du Canada et l'audition de la cause se poursuivit du 7 au 19 février 1938.

L'effet du présent jugement, avec une exception secondaire quant à certains taux, sert à confirmer l'attitude prise par les compagnies à taux fixes et nie aux défenseurs l'usage des plans et échelles de taux de l'Association et la rétention de toutes reproductions quelconques.

De plus, le jugement réduit à néant toute suggestion à l'effet que l'Association se soit rendue coupable de faire partie d'une combine ayant pour but d'apporter des restrictions au commerce.

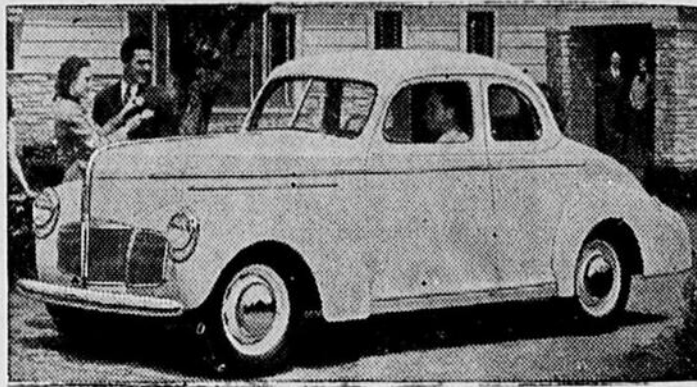
SYLVICULTURE PRATIQUE

C'est dans le but d'intensifier l'exploitation des lots de ferme boisés des Provinces maritimes que l'on donne maintenant des cours sommaires sur leur entretien à la Station d'Expérimentation forestière d'Acadia, près de Frédéricton, N.-B. Ces cours qu'on doit donner chaque année ont été rendus possibles grâce à la collaboration des gouvernements de l'Île du Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick avec le Service forestier fédéral du ministère des Mines et des Ressources. Ils dureront de six à huit semaines et seront à la portée d'un groupe choisi de fils de cultivateurs des trois provinces.

Cette initiative remonte à la demande que le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard a faite au Service forestier fédéral à l'automne de 1937 pour savoir quel concours on pourrait lui apporter dans la solution de ses problèmes forestiers. Comme une grande partie des limites forestières sont la propriété des cultivateurs, on résolut que la publicité et des instructions sur l'aménagement des lots boisés seraient les moyens les plus efficaces. On organisa donc sur l'aménagement de ces lots un cours sommaire qui serait donné aux fils de cultivateurs à la Station d'Acadia. Les cours ouvrirent le 1er novembre de la même année, et ils furent un tel succès que les autres provinces maritimes demandèrent les mêmes avantages.

Les cours sont plus pratiques que théoriques. Ils ont pour but d'instruire les élèves par des conférences et des démonstrations sur la valeur des forêts et sur l'entretien à donner aux lots boisés pour en retirer le plus de revenu possible. Le temps des élèves est à peu près également partagé entre la salle de cours et les travaux pratiques à l'extérieur. A la fin des cours, chaque élève est capable de faire le relevé de son propre lot et de choisir les méthodes appropriées d'entretien. Il saura non seulement choisir les arbres qu'il peut couper, mais aussi les convertir selon les circonstances en billots, en étais de mine, en bois de pulpe ou en bois de chauffage.

LES BELLES LIGNES DE LA STUDEBAKER



Élégance, confort et durabilité: telles sont les caractéristiques des nouvelles voitures Studebaker. Le coupé Champion, représenté ci-dessus, a fait, par exemple, depuis son apparition sur le marché, la joie de maint chevalier du volant.

LA ROUTE BANFF-JASPER

L'ouverture se fera le 1er juillet prochain.

L'ouverture officielle de la route Banff-Jasper aura lieu le jour de la Confédération, soit le 1er juillet prochain, annonce le ministère fédéral des Mines et des Ressources. La nouvelle route, qui est la réalisation de l'un des projets de route à flanc de montagne les plus audacieux entrepris au Canada, relie les deux grands centres récréatifs en montagne que sont les parcs nationaux de Banff et de Jasper, et elle réduit de 511 milles à 186 la distance à parcourir en automobile pour se rendre de l'un à l'autre. Elle introduit l'automobiliste dans une forteresse où l'on n'avait jusqu'ici pu pénétrer qu'à dos de cheval et elle l'entraîne à travers des paysages d'une imposante majesté.

On a voulu éviter les dangers d'accident: les pentes sont douces et leur inclination, dont le

maximum moyen est de 8 pour cent, ne dépasse jamais 10 pour cent; la largeur minimum est de 18 pieds, mais elle dépasse généralement ce minimum, dans les courbes en particulier. Camps, chalets, terrains de pique-nique et de campement sont juchés avec la route entre monts et vallées où jalonnent le bleu d'un lac; on passe même à quelques cents pieds du glacier Athabaska.

En plus de relier deux des grands parcs nationaux du Canada, la nouvelle route rejoint le réseau des grandes routes du Canada et des Etats-Unis et donne à tous les automobilistes du continent accès aux incomparables régions panoramiques qui longent la chaîne des principaux sommets des Rocheuses canadiennes.

GISEMENTS DE BRUCITE

Le succès des recherches faites par le Service des Mines, du ministère fédéral des Mines et des Ressources, sur les gise-

ments de brucite récemment découverts dans l'Ontario et le Québec semble devoir rendre le Canada indépendant des exploitations étrangères de matériaux réfractaires à haute teneur, lesquels sont essentiels dans les industries métallurgiques, entre autres celle de l'acier.

Ce fut M. F. Goudge, du Service fédéral des Mines, qui, en 1937, fut le premier à découvrir au Canada, à Rutherglen, Ontario, des gisements de brucite de valeur économique. Les travaux qu'il fit dans la suite sur le terrain lui en firent localiser d'autres gisements dans la région de Rutherglen et dans les régions de Bryson et de Wakefield dans la province de Québec. La brucite se présente en petits cristaux ou grains dans le calcaire cristallin et elle constitue à peu près 25 à 30 pour cent de la roche. Le Service des Mines d'Ottawa a créé un procédé qui rendrait possible dans l'Est du Canada la concurrence à la magnésie qu'on importe actuellement. Il semble que la magnésie ainsi obtenue conviendrait très bien à la fabrication de réfractaires basiques, à la préparation du magnésium métallique, à la transformation en sels de magnésium divers et aux nombreux autres usages auxquels on destine la magnésie.

On accorde une portée spéciale à la découverte de ces gisements et à la création du procédé de traitement parce qu'on n'avait encore pu se procurer de magnésie aussi pure au Canada et qu'on devait importer ce dont on avait besoin de l'Ouest des Etats-Unis, de l'Europe et de l'Asie.

NOUVELLES DU C. N. R.

Excursions vers l'Ouest

M. C.-P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que le Canadien National et le Pacifique Canadien émettront encore cette année, du 17 février au 2 mars, des billets à prix réduits entre l'est et l'ouest du Canada. Ces billets seront valides, pour une période de 45 jours, à partir de toutes les gares de l'est du Canada, depuis les provinces maritimes, Québec et Ontario, jusqu'à la côte du Pacifique.

Ces billets seront honorés en voiture de première. Ils seront aussi acceptés, en retour d'un léger supplément, dans les wagons touristes, les wagons salons et les wagons-lits. Ces billets comportent le privilège d'arrêt à l'aller et au retour, y compris Chicago et Sault Ste-Marie, aux voyageurs qui empruntent cette route.

Employée modèle

Mlle M.-G. Goulet, opératrice de télégraphe au Canadien National, annonce sa retraite après 42 ans de service.

Mlle Goulet débuta avec la Great North Western Telegraph Co., à Québec, le 1er mai 1898. Cette compagnie fut plus tard absorbée par la compagnie des télégraphes du Canadien National. D'abord télégraphiste durant l'été à la Rivière-du-Loup, Mlle Goulet fut ensuite assignée comme télégraphiste à l'Événement et à l'Action Catholique. Elle occupa aussi le poste de télégraphiste à Gaspé, à Petit-Métis et à Matane.

STUDEBAKER L'EMPORTE SUR TOUS LES AUTRES CHARS

DANS LA COURSE ÉCONOMIE GILMORE-YOSEMITE

Sous le Contrôle de l'American Automobile Association

Studebaker gagne la première, la deuxième, et la troisième place dans cette épreuve officielle d'économie... nul autre char n'a jamais remporté un tel succès!

Studebaker Champion
35.03 MILLES AU GAL. IMP.

Studebaker Commander
29.66 MILLES AU GAL. IMP.

Studebaker President
28.08 MILLES AU GAL. IMP.

Le 4 janvier, 1940, dans la grande Course Economie Gilmore-Yosemite—les trois fameuses voitures Studebaker se sont placées en première, deuxième et troisième—en avant de tous les chars, de quel que prix ou grosseur qu'ils fussent!

C'est là le plus grand succès jamais remporté par aucune marque de char. L'an dernier, avec deux voitures dans la course, Studebaker gagna deux des trois premières places—cette année, avec trois voitures dans la course, Studebaker se place en première—deuxième—troisième!

Et chacun de ces trois Studebaker—President, Commander et Champion—a gagné la première place dans sa catégorie de prix!

Le Studebaker President, 8-cyl. et 110 C.V., a fini avec une meilleure moyenne en consommation de gasoline que deux des autos les plus populaires dans le domaine des plus bas prix.

Pour la deuxième année de suite, le Studebaker Commander a gagné le Trophée du Sweepstake.

Et le sensationnel nouveau Stude-

baker Champion, avec un record officiel de 35.03 milles au Gallon Impérial, s'est montré de 17% à 29% supérieur en économie de gasoline aux trois autres autos les plus populaires dans le domaine des plus bas prix.

Tous les autos en concurrence étaient conduits par des conducteurs experts, de sorte que vous ne pouvez espérer obtenir les mêmes records dans les voyages de chaque jour. Mais vous avez là une preuve convaincante que vous pouvez compter sur le maximum en économie d'essence avec un Studebaker de 1940.

Venez aujourd'hui et conduisez un de ces trois Studebaker—termes faciles.

LES PRIX COMMENCENT A
\$919
pour un Coupé Champion, livré à Walkerville. Tous les prix peuvent être modifiés sans préavis.

REPRESENTANT A WATERLOO:

WILFRID BELANGER

La page des cultivateurs

LE SOIN DES HARNAIS

Et des machines agricoles.

La machinerie agricole et les harnais requièrent certaines réparations lesquelles ont pu être négligées au cours de l'été. La saison est venue, puisque vous avez plus de temps libre, de faire dès maintenant, une inspection générale de vos machines agricoles et harnais. La rouille et les moisissures sont deux agents destructeurs, qu'il faut combattre chaque année. Les dommages sont considérables si on néglige d'y remédier. Il est tout naturel que chaque cultivateur qui investit nécessairement une forte somme d'argent pour son capital d'opération ne le voit pas se déprécier trop rapidement.

Les harnais doivent être solides, parfaitement ajustés et très propres. Les harnais peu solides se détériorent aisément et ils peuvent être remplacés, les coutures reprises à certains endroits. La lubrification rendra le cuir souple et le préservera de l'humidité qui favorise les moisissures. Entretenir les harnais proprement, c'est en assurer la conservation.

On peut diviser en quatre parties l'entretien des machines agricoles: 1 — La lubrification. 2 — Le remisage. 3 — Les réparations. 4 — Le peinturage.

La lubrification

Lorsque vous constatez qu'une des pièces à huiler est rouillée, vous l'enduisiez de pétrole

lequel aura pour effet de dissoudre la rouille des pièces qui fonctionnent l'une contre l'autre. Vous faites fonctionner ces pièces quelque temps, ensuite vous procédez à la lubrification ordinaire.

Les charrues, herses à disques et cultivateurs doivent être débarrassés complètement des débris terreux et huilés afin de les protéger contre la rouille. La vieille huile vidangée de l'automobile peut très bien servir à cet effet. Les distributeurs à engrais doivent être bien nettoyés et les roues porteuses et à engrenages bien huilées. Graissez la bielle et la tête de la bielle de la faucheuse, visitez l'appareil d'embrayage et de débrayage. Graissez le lieur de la lieuse. Pour ce qui est des autres machines, on doit suivre le même procédé dans le huilage des pièces.

Le remisage

Le remisage consiste à mettre en sûreté les machines et voitures pour hivernement. Toutes pièces exposées à l'humidité perdent beaucoup de valeur, la rouille et la pourriture, agents destructeurs du fer et du bois peuvent causer beaucoup de dommages en une saison d'hivernement en plein air. Le coût d'une construction destinée aux machines et voitures est en quelques années remboursé par l'économie réalisée sur la dépréciation.

Les réparations

Il est ennuyeux au temps des semences d'avoir à réparer tel-

le ou telle pièce, il faut autant que possible renouveler chaque pièce dès qu'elle fait défaut. Avant de remettre les machines, une inspection générale doit être faite. Si quelques pièces font défaut, renouvelez-les aussitôt, vous vous occasionnez beaucoup moins d'ennuis lorsqu'il s'agira de mettre ces machines au travail.

Le peinturage

Ce quatrième point n'est pas moins important que les autres, bien que souvent on passe outre. On prévient par le peinturage la pourriture des pièces de bois, ce qui en prolonge de beaucoup la durée, donne un meilleur coup d'oeil à la machine, augmente sa valeur. La peinture empêche aussi la rouille des pièces métalliques.

Ces quatre points, tous très importants, ne devraient jamais être négligés par le cultivateur. L'argent que vous avez déboursé pour l'achat de ces machines représente un capital assez élevé, donc il faut s'efforcer de le conserver. Le coût des réparations annuelles est minime comparé à l'achat d'une machine agricole neuve.

LES PORCS A BACON

Une grande partie de la récolte des pommes de terre est inutilisable pour la table ou pour la semence. On a proposé différents moyens d'utiliser ces pommes de rebut; un de ces moyens est de les employer pour l'alimentation des bestiaux. Presque tous les bestiaux sont

friands de pommes de terre, mais il semble que c'est pour la nourriture des porcs et sous forme cuite qu'elles ont le plus de valeur nutritive, déclare Leonard Griesbach, aide à la ferme expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B.

Il a été démontré par de nombreux essais d'alimentation à plusieurs institutions que quatre livres de patates bouillies ou cuites à la vapeur remplacent environ une livre d'orge moulue lorsqu'elles sont incorporées dans une ration équilibrée pour la nourriture des porcs. Les porcs de tout âge sont très friands de patates cuites et les rations équilibrées qui comprennent ces patates, produisent du bacon d'excellente qualité.

Les patates sont pauvres en substances minérales. Il faut donc renforcer par un apport de ces substances les rations qui contiennent des pommes de terre. Un mélange minéral satisfaisant, que l'on peut préparer à la maison, est celui qui se compose de 40 livres de farine d'os, 40 livres de chaux broyée et 20 livres de sel; on peut mettre quatre livres de ce mélange par 100 livres de la portion de grain de la ration. De même les patates sont faibles en protéine; il faudra donc donner beaucoup de lait écrémé. A défaut de lait écrémé, un supplément protéique, comme la farine de poisson, devrait former environ 20 pour cent de la portion de grain de la ration jusqu'à ce que les porcs atteignent le poids d'environ 120 livres. Passé ce poids, le supplément protéique peut être réduit à environ 10 pour cent.

à 6 lbs, 25c; B—6 lbs et plus, 23c; B—5 lbs à 6 lbs, 22c; B—4 lbs à 5 lbs, 21c.

Poules abattues (sélectionnées)

Spécial—5 lbs et plus, 22c; A—5 lbs et plus, 21c; A—4 lbs à 5 lbs, 20c; A—3 lbs à 4 lbs, 19c; B—5 lbs et plus, 18c; B—4 lbs à 5 lbs, 17c; B—3 lbs à 4 lbs, 16c; C—5 lbs et plus, 15c; C—4 lbs à 5 lbs, 14c; C—3 lbs à 4 lbs, 13c.

Dindes abattues

A, 23c; B, 21½c; C, 19½c.

Oies abattues

A, 17½c; B, 15½c; C, 13½c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 pour cent aux expéditeurs individuels et 5 pour cent aux coopératives affiliées. Semaine finissant le 15 janvier inclusivement:

Beurre frais

No 1, Pasteurisé, 27 5-16c; No 1 Non pasteurisé, 26 13-16c; No 2, 26 5-16c.

Semaine finissant le 16 janvier 1940 inclusivement:

Fromage

Blanc—

No 1, 17 11-16c; No 2, 16 11-16c.

Coloré—

No 1, 17 11-16c; No 2, 16 11-16c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 22 janvier 1940, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée:

Porcs

Bacons (180 à 230 lbs): Prix de base, nourris et abreuvés: \$9.25 et \$9.35; par camions, \$9.40.

Sélects (190 à 230 lbs): Prime de \$1.00 par tête.

Bouchers (160 à 240 lbs): Coupe de \$1.25 par tête.

Légers (Moins de 160 lbs): Coupe de 75c par tête.

Pesants (240 lbs à 270 lbs): Coupe de \$2.50 par tête.

Extra pesants (Plus de 270 lbs): Coupes de \$1.50 et \$2.00 du cent livres.

Truies: \$6.50 à \$7.25.

Porcs classés abattus, \$12.30 à \$12.40.

Veaux de lait

Choix, \$11.00 à \$11.50; bon,

\$10.50 à \$11.00; moyen, \$10.00 à \$10.50; commun, \$8.00 à \$9.00; au seau, \$6.00 à \$7.00.

Veaux de champs

Bon, \$5.00 à \$5.50; commun, \$4.25 à \$4.75.

Bouillons

Choix, \$7.75 à \$7.90; bon, \$7.25 à \$7.50; moyen, \$6.25 à \$7.00; commun, \$5.50 à \$6.00; commun-léger, \$4.00 à \$4.50.

Agneaux

En lots mélangés, \$8.00 à \$8.50.

Moutons

Bon, \$5.00 à \$5.50; commun, \$3.00 à \$4.00.

Taures

Choix (Type à boucherie), \$6.50 à \$7.00; bonne, \$5.50 à \$6.00; moyenne, \$5.00 à \$5.50; commune, \$3.50 à \$4.00.

Vaches

Choix (Type à boucherie), \$5.00 à \$5.50; bonne, \$4.50 à \$5.00; moyenne, \$3.75 à \$4.50; commune, \$3.25 à \$3.75; très commune, \$2.75 à \$3.00.

Taureaux

Choix (Type à boucherie), \$5.25 à \$5.50; bon, \$4.50 à \$5.00; moyen, \$4.00 à \$4.50; commun, \$3.75 à \$4.00.

ASSURANCE GENERALE

R.-Fred Shaw
Tous genres d'assurances aux taux les plus bas.
WATERLOO, P. Q.

Tél. 38

Armand Boulay

Notaire

Assurances de toute sorte.

Rue Principale — Waterloo

DEPUIS 245 ANS

Le Gin possédant

CETTE RÉELLE

SAVEUR DE HOLLANDE

DU *Genievre*

À SON MEILLEUR:

GIN

de KUYPER

LE GIN DE HOLLANDE QUI SE VEND LE PLUS

au Canada

ET DE PAR LE MONDE ENTIER

10 onces 26 onces 40 onces
\$1.05 \$2.40 \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.



MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

LES PRIX DU MARCHÉ

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, 130 rue St-Paul Est, Montréal, pour la semaine finissant le 20 janvier 1940:

Poules vivantes

A—5 lbs et plus, 18c; B—4 lbs à 5 lbs, 17c; C—3 lbs à 4 lbs, 14c; coqs, 13c.

Poulets vivants à rôti

Gris—

A—6 lbs et plus, 17c; B—5 lbs à 6 lbs, 16c; C—4 lbs à 5 lbs, 15c; D—3 lbs à 4 lbs, 14c.

Rouges—

A—6 lbs et plus, 15c; B—5 lbs à 6 lbs, 14c; C—4 lbs à 5 lbs, 12c; D—3 lbs à 4 lbs, 11c.

Lapins vivants

5 lbs et plus. La livre, 9c.

Pigeons vivants

Le couple, 20c.

N.-B.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Oeufs

A—Gros, 23c; A—Moyens, 21c; A—Poulettes, 20c; B, 20c; C, 18c.

Veaux abattus—Engraisés au lait

Bons, 15c; moyens, 14c; communs, 12½c; très communs, 11½c.

Jeunes dindes vivantes

A, 20c; B, 18c; C, 16c.

Poulets abattus (sélectionnés)

Spécial—6 lbs et plus, 26c; A—6 lbs et plus, 25c; A—5 lbs à 6 lbs, 24c; B—6 lbs et plus, 22c; B—5 lbs à 6 lbs, 21c; B—4 lbs à 5 lbs, 20c; C—6 lbs et plus, 19c; C—5 lbs à 6 lbs, 17c; C—4 lbs à 5 lbs, 16c; C—3 lbs à 4 lbs, 15c.

Poulets abattus (Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus, 27c; A—6 lbs et plus, 26c; A—5 lbs

"Nous ignorions s'il venait ou non..."



PUIS il nous appela par INTERURBAIN



... histoire de montrer qu'il n'avait pas oublié." Ainsi en est-il. L'interurbain c'est la réponse du célibataire à une multitude de problèmes — et le plus court chemin de la maison pour l'homme marié. Toujours à votre service où que vous soyez.



1880 1940
60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

L'ECLAIRAGE DES VEHICULES

Une résolution des Chambres de Commerce fédérées de nos Cantons à leur réunion annuelle. — Les camions le dimanche.

L'assemblée annuelle conjointe de l'Association des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est et de la Société d'établissement des Cantons de l'Est, tenue mardi après-midi à l'hôtel de ville, a été marquée par l'adoption de toute une série de résolutions destinées à réduire le nombre des accidents de circulation. Ces deux groupements, présidés respectivement par MM. Ed. Goyette, de Cowansville, et George Murphy, de Sherbrooke, poursuivaient ainsi une campagne qu'ils entreprennent il y a déjà plusieurs mois. La plupart des résolutions adoptées à ce sujet avaient été approuvées aux assemblées antérieures.

Une des principales résolutions demandée au gouvernement provincial de voter une loi obligeant tous les véhicules — y compris les véhicules à traction animale — à être munis à l'arrière de lumières rouges bien visibles. Une autre résolution vise à contraindre les camionneurs à placer des chandelles romaines ("flares") à une certaine distance de leurs camions lorsque ceux-ci stationnent sur la route, la nuit, à cause d'une panne ou d'une autre raison. (Les chandelles romaines sont cette sorte de torche dont se servent les constructeurs de chemins).

Pas de camions le dimanche

A la demande de la Chambre de Commerce de Coaticook, l'assemblée s'est prononcée en faveur d'une législation prohibant la circulation de camions chargés sur des routes de la province de minuit le samedi soir à minuit le dimanche soir. La résolution fait exception, cependant, pour les camions qui transportent des denrées périssables.

M. G.-D. Wadsworth a fait adopter une résolution recommandant de forcer les propriétaires de camions à se pourvoir de solides chaînes lorsqu'ils ont

à transporter de grosses charges de bois. M. Wadsworth dit que plusieurs accidents graves sont dus au fait que cette précaution n'avait pas été prise.

A la suite d'une proposition faite, ce jour-là, la Commission des Transports sera invitée à faire installer des signaux lumineux au passage à niveau situé à l'ouest de Magog, du côté d'Orford.

CONGRES DES RAQUETTEURS

M. O.-A. Trudeau, agent de district du Canadien National, annonce que des tarifs réduits seront consentis de différents endroits de la province de Québec à destination de Lowell, Mass., à l'occasion du 32ème congrès international de la Raquette qui aura lieu dans cette ville de la Nouvelle-Angleterre les 27 et 28 janvier prochain.

On s'attend que de nombreux raquetteurs du Canada et des Etats-Unis répondent à l'invitation des clubs de Lowell, car ce congrès coïncidera avec le centième anniversaire de la fondation des clubs de raquetteurs. Il y a un siècle des clubs se formèrent à Québec, puis à Montréal. En 1907, ils formèrent une Union. Puis les Etats du Maine virent l'apparition des premiers clubs de raquetteurs en 1924. Il existe aujourd'hui une quarantaine de clubs américains. Ce fut aussi en 1924 que les clubs de l'ouest du Canada se joignirent à l'Union canadienne des clubs de raquetteurs. Il existe une quinzaine de clubs à Winnipeg et à St-Boniface.

M. Trudeau annonce que des délégations de raquetteurs d'Ottawa, de Hull, de Valleyfield, de St-Hyacinthe, de Drummondville, de Victoriaville et des Trois-Rivières rencontreront celles de Montréal dans le train du Canadien National qui quittera la gare Bonaventure à 9h.15, vendredi soir le 26 janvier. A la fin des festivités, le train quittera Lowell, dimanche soir le 28 et arrivera à temps le lundi matin pour permettre aux raquetteurs de retourner à leur travail.

LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY

AVIS PUBLIC

Assemblée annuelle des actionnaires pour l'année 1940.

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY sera tenue dans la Chambre 233, immeuble de la gare Windsor, chemin de fer Pacifique Canadien, ville de Montréal, province de Québec, le premier lundi de mars prochain, 4 mars 1940, à dix heures de l'avant-midi, aux fins suivantes:

1. Pour l'élection d'un conseil de neuf directeurs pour la prochaine année;
2. Pour constater si les directeurs ratifieront, adopteront et confirmeront tous les actes, procédures et actions des officiers et directeurs se rapportant aux affaires de la corporation depuis la dernière réunion des actionnaires;
3. Pour prendre telle décision que les actionnaires estimeront urgente en rapport avec le paiement, la remise ou l'extension que requiert l'échéance, le 2 juillet 1940, du principal montant des obligations de la compagnie, au montant de \$378,000;
4. Pour transiger toute autre affaire qui peut légalement être transigée à une assemblée générale des actionnaires.

Donné à Montpelier, état du Vermont, ce 20e jour de janvier 1940.

Par ordre du bureau des directeurs.

HOMER L. SKEELS,
Secrétaire trésorier.

LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY

NOTICE

Shareholders' Annual Meeting for the Year 1940

Public notice is hereby given that a general meeting of the Shareholders of the LAKE CHAMPLAIN AND ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY will be held in Room 233, Windsor Station Building, Canadian Pacific Railway Company, in the City of Montreal, Province of Quebec, on the first Monday of March next, March 4, 1940, at the hour of ten o'clock in the forenoon, for the following named purposes:

1. For the purpose of electing a Board of Nine Directors for the year then next ensuing.
2. To see if the Shareholders will vote to ratify, adopt and confirm all the acts, proceedings and doings of the officers and directors relating to the business and affairs of the corporation since the last Shareholders' Meeting.
3. To take such action as the Shareholders may deem expedient with reference to paying, refunding or extending \$378,000, principal amount of this company's bonds, which mature July 2, 1940.
4. For the transaction of any other business which may lawfully be done at a General Shareholders' Meeting.

Dated at Montpelier, in the State of Vermont, this 20th day of January, A.D., 1940.

By order of the Board of Directors.

HOMER L. SKEELS,
Secretary-Treasurer.

Boivin-Bergeron

Plus de 2,000 personnes ont assisté samedi au mariage de M. Horace Boivin, maire de Granby, avec Mlle Frances-Ann Bergeron, célébré en l'église de la Sainte-Famille de cette ville. L'église semblait un immense parterre de fleurs et chaque banc des invités était décoré d'une magnifique gerbe de glaieuls et d'oeillets blancs. A la sortie de l'église, les citadins de Granby étaient groupés sur les marches de l'église et le long du trottoir, afin de voir les nouveaux époux et le défilé des invités se rendant à l'hôtel Windsor où fut offerte une des plus brillantes réceptions. Les nouveaux époux se tinrent dans le salon avoisinant la salle à manger où ils furent salués par les invités. Le salon et la salle à manger étaient décorés d'une profusion de glaieuls et d'oeillets blancs et de muguet. Un énorme gâteau de nocces ornait le centre de la table.

Vers deux heures de l'après-midi, les employés de la "Granby Elastic Web" sont venus à l'hôtel offrir leurs meilleurs voeux et leurs souhaits pour un bon voyage.

Durant la réception, M. J.-G. Fulford, échevin de la ville, a proposé la santé des mariés. M. J.-H. Leclerc, député de Shefford aux Communes, et M. l'abbé Charles Beaudin, de Montréal, prononcèrent une brève allocution et offrirent les voeux de bonheur aux nouveaux époux au nom des invités.

M. Georges Lévesque, ténor, et M. Ulysse Paquin, basse, deux chanteurs de Montréal, qui étaient au nombre des invités, chantèrent quelques pièces: "Because", "Memories" et "On the Road to Mandalay". Au piano d'accompagnement, M. Walter Legge.

Les nouveaux époux partent en automobile vers quatre heures de l'après-midi pour Montréal en route pour Miami et La Havane. Pour voyage, la mariée portait une robe de crêpe français gris, avec chapeau et accessoires de même ton et une collerette avec manchon en renard argenté.

Parmi les invités, on remarquait: M. Smith, maire-sup-

pléant de Granby, et Mme Smith, M. Carl Bullock, député de Shefford à l'Assemblée législative, et Mme Bullock, l'hon. et Mme L.-A. Giroux, de Sweetsburg, M. et Mme J.-G. Fuller, M. et Mme E. King, de Montréal, M. et Mme E.-C. Donnelly, de Chicago, M. et Mme E. Loïselle, de Granby, M. et Mme Marchand, M. et Mme Roland Simard, M. et Mme Louis Daoust, de Montréal, le major Mackey, de Londres, Angleterre, M. et Mme Walter Legge, M. et Mme Isabelle, de Granby, M. et Mme Benoit Marchessault, de Waterloo, M. et Mme Luc Marchessault, de West-Shefford, M. et Mme Duhamel, M. et Mme A. Pinsonneault, de Granby, M. et Mme Lionel Vachon et Mlle Marcelle Goulet, de Sherbrooke, M. et Mme L. Carrière, le docteur et Mme Henri Picard, de Granby, le docteur Mauger, de Granby, le docteur et Mme Charlemagne Baribeau, des Trois-Rivières, M. et Mme Philippe Peltier, de Granby, et autres.

IL EST REELU DIRECTEUR

M. Evangéliste Lussier, de la maison LeBrun-Lussier, a été réélu directeur de l'Association des Maîtres-Plombiers (section de Québec), lors du congrès qui se tenait la semaine dernière à Montréal.

Nos félicitations à cet estimable concitoyen.

UN BEL ACTE DE BRAVOUR

M. Georges Gauvin sauve d'une mort certaine la fillette de M. et Mme Amédée Lafontaine, qui allait se noyer dans la rivière Yamaska.

M. Georges Gauvin, un employé de LeBrun-Lussier, a sauvé d'une morte certaine la jeune fille de son compagnon de travail, M. Amédée Lafontaine, Huguette, âgée de trois ans, qui venait de plonger dans la rivière Yamaska, tout près de la résidence de ses parents.

L'enfant était à glisser sur la pente qui descend de la rue Ellis, lorsque son traîneau l'emporta trop loin. Elle tomba dans

la rivière et se serait infailliblement noyée si, n'écoulant que son courage, M. Gauvin ne lui avait porté rapidement secours.

Il va sans dire que M. Gauvin a été non seulement remercié et récompensé par les parents de la fillette, mais aussi félicité par tous ceux qui ont eu connaissance de l'accident et du bel acte de bravoure auquel il a donné lieu. Le bain forcé que l'enfant et son sauveteur ont pris n'aura pas, nous dit-on, de suites graves.

SUCCES DE 3 DES NOTRES

M. Norman P. Berry, gérant régional des ventes de la division Chevrolet-Oldsmobile, General Motors Products, vient d'annoncer trois promotions importantes parmi les Canadiens français de cette division.

Florin F. O'Donnell, natif de Sherbrooke et très bien connu dans les Cantons de l'Est, devient représentant régional, division des camions. M. O'Donnell a consacré les vingt dernières années à l'industrie automobile, dans la vente au détail des voitures de promenade et de camions. Il se joignit à General Motors à titre de conseiller technique en 1935. En 1938, il devenait gérant de district, division des voitures Chevrolet et Oldsmobile, camions Chevrolet et Maple Leaf, poste qu'il occupait encore lors de sa nouvelle nomination.

Aimé Couture, gérant ed district, devient représentant spécial de la division Chevrolet-Oldsmobile, un poste qui comporte la responsabilité attachée à la promotion des ventes dans la zone. M. Couture, né à St-Sébastien, Qué., entra au département du service de la General Motors, à Oshawa, en 1929.

Une autre promotion annoncée par M. Berry, est celle de Pierre Pleau, auparavant employés des ventes, qui devient gérant de district. Natif de Montréal, M. Pleau obtint une position à la General Motors en 1924, dans la succursale au détail de Montréal. Il devint ensuite assistant comptable et, plus tard, occupa ce poste à la Mid-Town Motor Sales jusqu'en juin 1938.



Jean E. L'HEUREUX, B.A., O.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Spécialiste en examen de la vue Bachelier de l'Université de Montréal
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS DE 9 A. M. A 9 P. M.

195, PRINCIPALE — GRANBY, P. Q. — TEL. 437

FEVES... préparées à la délicieuse MELASSE BEMA

● A votre prochaine cuisson de fèves au lard, préparez-les avec la mélasse de table BEMA Extra Fine. Vous serez enchantée de la délicieuse saveur qu'elle ajoute. Les enfants qui grandissent et les tout petits en raffolent aussi.

Employez la mélasse de table BEMA Extra Fine dans la préparation de vos gâteaux, muffins, "cookies", etc., étendez-la aussi sur le pain. C'est une nourriture pure, nutritive et riche en vitamines reconstituantes.

VENDEUSE A LA MESURE PAR VOTRE EPICIER 29



"UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

CES PROSPERES

et économes GAUTHIER



"Et voilà... un dépôt de \$10 au nom de ce jeune Gauthier inscrit la troisième génération de Gauthier à la Banque de Montréal."

★
Demandez des renseignements sur nos divers plans d'épargne qui répondent à toutes fins... instruction, voyages, construction d'une maison, placements, assurances, circonstances imprévues et occasions exceptionnelles.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Succursale de Waterloo: R. B. MOYSEY, Gérant

UN VALET MODELE

Voilà ce qu'est en réalité l'aspirateur électrique moderne.

Par JANET HAMILTON.

La Suède est réputée pour son amour de la propreté et pour ses impétueux torrents de montagne (grande source de houille blanche): il n'est donc pas étonnant que l'accessoire de nettoyage domestique le plus perfectionné — la machine Canadien Electrolux — ait été conçu, il y a une trentaine d'années, par un inventeur suédois. Ayant breveté cette idée, qui améliorait non seulement le principe du nettoyage par aspiration de la poussière dans une espace vide, mais aussi celui de la projection d'air purifié ou de cristaux vaporisés pour exterminer les mites, les manufacturiers de cette invention entreprirent de parfaire leur machine, de l'adapter aux développements de l'électricité, de la radio et du contrôle du bruit, afin d'augmenter sa puissance et son efficacité, d'éliminer l'interférence radiophonique, d'en assourdir le bruit, de faciliter la manipulation et l'entretien de chaque partie, bref, de l'améliorer graduellement jusqu'à ce qu'on se demande enfin s'il y a vraiment des choses que ce petit aspirateur ne peut pas faire.

Tout le monde sait que la machine Electrolux joue un rôle multiple au foyer, mais peut-être ignore-t-on une bonne douzaine de ses fonctions additionnelles, qui font la joie de la locataire d'un appartement où il est défendu de secouer les époussettes, ou encore de la maîtresse de maison qui n'entend pas être ennuyée par le bruit de l'aspirateur quand la bonne s'en sert. Ainsi, l'Electrolux peut, si on le veut, servir à la seule purification de l'air, et certains asthmatiques lui en sont reconnaissants. On peut débarrasser l'air de ses impuretés en faisant fonctionner l'appareil quelques minutes dans la pièce d'un malade; l'air sec et chaud peut être humidifié par la projection d'un air propre à travers des linges humides insérés dans le filtre. Le souffleur plaît particulièrement à Madame, car il suffit de verser quelques gouttes de parfum ou d'eau de senteur dans le filtre et de l'actionner quelques instants pour chasser d'une pièce les odeurs de tabac ou de cuisine. En plusieurs industries, notamment dans les moulins à papier et à textiles, les ateliers de concassage, les mines, on accroche une machine aux murs ou à l'entrée pour aspirer les particules, souvent nocives, de poussière, de filasse et de pierre que les employés pourraient autrement respirer. Voici un bel exemple d'utilisation industrielle: au service d'analyse du ministère des Mines de Québec, un appareil Electrolux est suspendu au-dessus des machines d'épreuve, et elle recueille dans son sac une quantité précieuse de poussière d'or et de roc, faisant ainsi économiser au ministère des centaines de dollars par année.

En plus de faire tout ce qu'exige une bonne maîtresse de maison, de nettoyer les tapis, sofas, rideaux et planchers, l'Electrolux exécute aussi, grâce à des accessoires séparés, des tâches qu'on escompte peu d'un aspirateur électrique. De fait, certain accessoire nettoiera méticuleusement la bibliothèque, un autre époussettera le clavier du piano ou les bibelots de porcelaine sans même froisser le délicat abat-jour d'une lampe de Dresde. Et toute cette poussière, notez bien, ne retourne pas dans l'air de la pièce comme avec les

anciens appareils; elle est littéralement emprisonnée dans un cylindre de métal. Mais l'Electrolux sert à d'autres fins aussi importantes. Il suffit de retourner la docile petite machine et de fixer le boyau au souffleur plutôt qu'à l'aspirateur pour lui faire exécuter un tas d'autres choses.

Elle peut assécher les cheveux sans autre accessoire que le boyau. Elle rend les fourrures soyeuses après le nettoyage. Lorsqu'on y ajoute le vaporisateur (rempli de cristaux anti-mites), manteaux et lainages sont immunisés contre le redoutable insecte. Il y a ensuite un autre dispositif, une bouteille de verre dotée d'une brillante capsule et d'un bec; grâce à cet accessoire, on peut vaporiser un fluide détersif sur les tapis et les tentures, le capitonnage de l'auto et les vêtements de laine. On peut aussi, toujours par le même moyen, vaporiser de la peinture sur les fenêtres, les tables, les volets, etc.

L'Electrolux est vraiment une machine altruiste, qui épargne bien des pas à la ménagère et bien des dollars à l'industriel. Du reste, le fondateur même de la compagnie ne possède-t-il cette vertu à un haut degré? Le 3 septembre, Axel Wenner-Gren, le financier suédois bien connu, se porta en effet au secours des naufragés de l'*Athénia*, torpillé en haute mer, et recueillit plus de 200 victimes à bord de son yacht *Southern Cross*, pour les remettre en lieu sûr, à bord d'un destroyer anglais.

Ayant à soutenir une réputation suédoise, anglaise, américaine et canadienne, l'Electrolux exige une fabrication laborieuse et des matériaux de toute première qualité. La légèreté et la mobilité de l'Electrolux dépendent de l'emploi de matériaux durables mais légers, tels les alliages d'acier, les plastiques, les couvertures simili-cuir en "Fabrikoid", et du fait qu'on fixe au cylindre, dans lequel se trouvent l'éventail et le moteur, des lisses qui permettent un déplacement aussi facile que celui d'un ski sur la neige.

A la manufacture de Montréal de la compagnie canadienne, la fabrication suscite la curiosité. On peut d'abord y apercevoir les innombrables pièces de métal qui arrivent de l'atelier de fonte pour être façonnées, plaquées, adoucies et polies, opérations qui changent les pièces ternes et informes en cylindres brillants, en coudes, en joints à rotule et à coulisse, en lisses, en poignées de broses, etc. Disons en passant que le placage se fait à l'aide de nombreux éléments chimiques, dont l'acide muriatique et l'eau oxygénée. On voit ensuite emboutir les cadres d'acier des cylindres qui sont rivés ensemble et recouverts d'un "Fabrikoid" de fini métallique; on voit l'assemblage du moteur électrique, son insertion dans le cylindre, puis celle de l'éventail, tous deux fixés dans le caoutchouc, sur des ressorts, afin de réaliser ce "pouvoir flottant" dont on parle tant dans l'industrie automobile. Le bout du commutateur qui actionne le moteur par une légère pression du pied (pas besoin de se pencher!) est lui-même composé de huit pièces distinctes, avec l'extérieur en plastique, matière à la fois légère, isolante et incassable. Tout à côté, un jeune homme choisit quatre pièces métalliques de forme ovoïde, les assujettit à la charpente, insère les lisses, visse les poignées et les boucles, applique une ou deux fois un pinceau rempli de ciment transparent sur la surface de "Fabrikoid" et y pose enfin la plaque brillante portant le nom d'identification. Le sac à poussière et le filtre à air, muni d'un tampon médicamenteux, sont alors insérés dans le cylindre;

on fixe ensuite les bouts, en plastique noir et nickelé, le moteur est une dernière fois mis à l'épreuve et les machines sont ensuite empaquetées, prêtes à entreprendre leur long état de service. Il y a, à la manufacture de Montréal, un aspirateur qui subit une véritable épreuve d'endurance. Jusqu'ici, après plus de 3,000 heures de fonctionnement continu — commencé à 5 heures p.m., le 8 mai 1939 — l'appareil ne manifeste aucun malaise. Quand le moteur s'arrêtera, ce qui, croit-on, n'est pas prêt de se produire, on estime qu'une rapide et peu coûteuse mise au point suffira à lui redonner sa vigueur première. Il faut vraiment que l'appareil soit bon!

Nous avons mentionné brièvement quelques-uns des accessoires de l'Electrolux, ce valet à tout faire; qu'on nous permette encore d'en mentionner un autre, qui n'a rien à voir avec la brosse ou le tube de nettoyage. Il s'agit du sac, où voûte à vêtement, qui, relié au boyau de l'aspirateur et rempli de cristaux vaporisés, constitue l'exterminateur domestique de mites le plus efficace qu'on ait encore imaginé. Cette voûte est une sorte de poche en toile de caoutchouc tachetée, taillée et confectionnée avec le soin et la précision dont on ne se départit jamais à la manufacture Electrolux. On se sert de caoutchouc plastifié et laminé sur du coton fort. Quant au contenu, ce sont des cristaux de paradichloro-

benzène qui, dans le vaporisateur, se volatilisent en un gaz concentré, pour se cristalliser de nouveau, en trois ou quatre minutes, sur les vêtements. (L'Ovale).

ST-JOACHIM

—M. Joachim Dunlavey a été élu marguillier en remplacement de M. Ed. McGuire.

—Aux élections municipales, lundi le 15 janvier, MM. Elzéar Marois et Judson Mairs ont été élus conseillers contre leurs adversaires, MM. Isaac Boyer et Albert Beauregard. M. Melvin Kennedy a été élu par acclamation.

—M. et Mme Roland Robert recevaient dernièrement les membres de leurs familles: M. et Mme Louis Robert, Mlle Alice Robert, M. et Mme Louise J. Hébert, de Waterloo, M. et Mme Eugène Deschamps, de Warden, ainsi que la famille de M. Joseph Lucas, de Warden.

—M. Philias Beauregard rendait visite à M. et Mme Alcide Beauregard, de Drummondville, ces jours derniers.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 7 janvier 1940 se sont élevées à \$3,620,164 contre \$2,807,257 durant la semaine correspondante de 1939, soit une augmentation de \$812,907 ou encore de 29 pour cent.

La Lumière

JANVIER 1940

Edité par Dr. Peter Fahrney & Sons Co. dans l'intérêt de la Santé.

Prenez soin de votre digestion!

LA PLUPART des gens souffrent, de temps à autres, d'une mauvaise digestion ou "d'indigestion" comme cela est souvent nommé. Les causes d'une mauvaise digestion sont nombreuses; deux des plus communes sont l'abus de nourriture et l'absorption d'aliments gras ou indigestes. Mais quelle qu'en soit la cause, une mauvaise digestion rend une bonne santé impossible — et les gens qui souffrent de ce mal savent combien il les rend misérables.



Ne peut Manger

Certains symptômes d'indigestion sont: maux de tête, nausées, vomissements, sensation désagréable de pesanteur, langue chargée et perte d'appétit. Ces symptômes apparaissent lorsque la nourriture n'est pas convenablement digérée ou liquéfiée dans l'estomac; il y a rarement quelque chose de dérangé avec la digestion dans les intestins.

L'une des fonctions les plus importantes du procédé digestif — l'assimilation du suc gastrique — prend place dans l'estomac. Les aliments sont liquéfiés dans l'estomac par le suc gastrique, liquide léger, sans couleur, qui contient de l'acide et de la pepsine. Si ce suc n'est pas produit en quantité suffisante, les parcelles et morceaux de nourriture non digérée restent là et fermentent, ce qui cause les renvois, la mauvaise haleine et les malaises.

Il y a trois raisons pour lesquelles la nourriture n'est pas digérée dans l'estomac. La première, les morceaux trop gros de nourriture qui

n'ont pas été suffisamment mastiqués rendent difficile la liquéfaction par le suc gastrique. La seconde, est que les aliments gras ne peuvent être facilement pénétrés par le suc gastrique ce qui fait qu'ils digèrent avec difficulté — et la troisième est qu'il n'y a peut-être pas suffisamment de suc gastrique.

Les gens âgés ne sont généralement plus aussi actifs que lorsqu'ils étaient jeunes et, de ce fait, n'ont plus besoin d'autant de nourriture. Aussi, en vieillissant davantage, ils sont aptes à sécréter moins de suc gastrique; et en raison de cela sont moins capables de digérer leur nourriture. Dans certains cas il suffit simplement de manger moins pour éviter les indigestions. Mais il y a aussi les gens qui ne peuvent pas même digérer leur provision de nourriture requise quotidiennement. Ce sont ceux-là qui ont besoin d'un stimulant gastrique tel qu'on bon remède tonique pour l'estomac.



Mange Bien

Si vous souffrez d'une mauvaise digestion, vos troubles sont sans doute causés par l'insuffisance de votre suc gastrique. Dans ce cas vous devriez pouvoir remédier vous-même à cette difficulté.

Ces articles

sont publiés dans l'intérêt de la santé. La matière en a été fournie par Dr. Peter Fahrney & Sons Co. de Chicago, Illinois, Fabricants de Médicines de Famille depuis 1869.

Une Bonne Digestion est nécessaire à une Bonne Santé!

THEATRE PALACE, GRANBY

VENDREDI et SAMEDI

DIMANCHE—LUNDI—MARDI—MERC.

A VENIR:

Sonja HENIE
dans
EVERYTHING HAPPENS AT NIGHT

Swanee River

avec
Ray MILLAND, Robert CUMMINGS,
Maurice MOSCOVITCH, Leonid KINSKEY,
Alan DINEHART, Fritz FELD.

avec
Don AMECHE
Andrea LEEDS
Al JOLSON
Félix BRESSART et Chick CHANDLER

—Aussi—
Dramatic School
Luise RAINER et Paulette GODDARD.

—Aussi—
South of the Border
avec GENE AUTRY

- BALALAIKA
-
-
- LITTLE OLD NEW-YORK
-
-
- HE MARRIED HIS WIFE
-
-
- FIRST LOVE
-
-
- JAMAICA INN
-
-
- BROADWAY MELODY 1940
-
-
- BLUEBIRD

THEATRE CARTIER, GRANBY

VENDREDI et SAMEDI

DIMANCHE — LUNDI — MARDI

MERCREDI

The
RITZ
Brothers
dans

Robert Lynen et Arletty

Janine DARCY et Aimé CLARIOND

The Gorilla

Le Petit Chose

tiré du fameux roman de Daudet.

—Aussi—
SOME LIKE IT HOT

avec
Lucien BAROUX

avec
André LEFAUR et Pierre LARQUEY

avec GENE KRUPA

dans
Un Fichu Métier

- REPRISES
- ROBERT DONAT et
- MARLENE DIETRICH
- dans
- KNIGHT WITHOUT ARMOR**
- Aussi—
- OUR RELATIONS**
- TIRAGE

AU CANADA, CETTE SEMAINE

Le brillant succès du premier emprunt de guerre du gouvernement a pris la vedette des activités canadiennes, cette semaine. La réponse enthousiaste du public a dépassé les bornes du meilleur optimisme des membres de la commission financière chargée de conduire avec prudence et stabilité les dépenses de guerre.

En plus du succès de l'emprunt national, plusieurs autres rapports apportent une note d'assurance et de confort dans le monde de la finance au Canada. L'expansion des affaires fait des progrès constants et le chômage baisse continuellement, les chemins de fer font de meilleures affaires et l'agriculture se prépare une place de choix sur les marchés de fourniture de guerre. Une nouvelle d'importance significative a également touché tous les principaux centres du pays. En effet, les gouvernements fédéraux et celui de Québec vont s'entendre sur un programme d'action concerté pour la conservation et la protection de nos forêts, de sorte à sauvegarder cette richesse nationale tout en créant de nouveaux emplois.

Dans ce domaine, il est important de noter le travail d'une organisation comme celle de la Canadian Forestry Association, qui projette une campagne étendue destinée à appuyer et à compléter l'effort des gouvernements pour la conservation de nos forêts. Ce travail particulier a déjà recueilli l'approbation efficace des chefs de gouvernement et l'appui d'hommes d'affaires, d'industriels et d'ouvriers qui dépendent de la forêt pour leur subsistance. Cette campagne en faveur de la forêt canadienne revêt un caractère particulièrement significatif en temps de guerre où chacune de nos richesses doit contribuer à la victoire finale. La survivance

et la prospérité de nos arbres nous sont aussi précieuses en temps de paix qu'en temps de guerre.

Dans les cercles financiers, l'attention s'est concentrée cette semaine sur notre aviation naissante. Cette industrie nouvelle au pays va apporter chez nous tellement d'ouvrage pour des ouvriers expérimentés, des mécaniciens et des fournisseurs de matériel qu'il est impossible de prévoir actuellement toutes les répercussions heureuses d'une telle entreprise qui se continuera même après la guerre. Partout, dans le Québec, les responsables de l'aviation sont à la recherche de terrains, de sites pour les avionneries et pour les écoles d'entraînement. Plus d'une petite cité aura à profiter des avantages de la présence d'avionneries dans ses limites.

Et au cours de tous ces travaux et entreprises canadiennes, on peut remarquer le souci constant de tout organiser et de tout construire en vue de l'après-guerre. On cherche surtout à éviter ces constructions et ces industries qui ne pourront survivre après la guerre pour donner tout l'appui et le secours à celles-là qui offrent des possibilités de survie et de prospérité en temps de paix. C'est là un des plus encourageants indices dans l'effort et l'accroissement industriel au pays, de nos jours.

D'un point de vue purement politique, le Dominion devient plus actif et entreprenant à l'approche d'une nouvelle session, probablement suivie d'une élection générale. L'espèce de trêve politique qui a suivi immédiatement la déclaration de la guerre disparaît graduellement et on peut s'attendre à des discussions plus animées au cours des semaines à venir. On n'anticipe pas cependant plus de contradiction et d'animation à ces élections qu'au cours normal de la chose. Les deux partis s'étant engagés également

contre la conscription, on ne prévoit pas de conflits là-dessus. De même les deux partis s'entendent pour que le Canada veuille à garder sa puissance économique et porte au loin ses vues dans les décisions et entreprises de la présente guerre pour éviter les erreurs fatales de 1914-18. Un indice du ralliement qui s'opère graduellement dans l'opinion canadienne à l'égard des grands problèmes nationaux se montre dans la décision du gouvernement fédéral de détruire le communisme au pays et de tenir sous contrôle les autres mouvements réactionnaires ou extrémistes. Cette décision est prise à la demande manifeste de gens de toute classe et catégorie, y compris des membres des unions ouvrières, et le fédéral ne fera en cela que suivre un exemple donné par la vieille province de Québec.

VIEUX DOMAINE QUI EST RESTAURÉ

L'habitation de Port Royal.

On achève à Lower Granville, Nouvelle-Ecosse, la restauration de l'habitation de Port Royal. Le Service de la Construction de la Division des Arpentages et du Génie du ministère des Mines et des Ressources s'occupe des travaux, et ce sera le Service des Parcs nationaux qui verra à l'administration de l'édifice et de son entourage lorsque tout sera terminé.

On a voulu, pour rappeler les anciens jours de la colonie française, que l'habitation soit une réplique exacte du premier fort construit par les Français, en 1605, sous la direction de de Monts et de Champlain, et qu'elle soit reconstruite avec ses palissades et ses "dépendances" d'autrefois. On a assemblé avec des chevilles de bois les pièces qui ont servi à la construction des divers bâtiments et on a reproduit fidèlement

et à la manière des artisans du dix-septième siècle les gonds et les clenches de fer forgé. On a construit la cheminée avec des pierres recueillies dans les champs du voisinage, et ce sont deux anciens briquetiers qui ont fait la brique nécessaire à la reconstitution du four à cuire et de la forge et au garnissage des foyers. Tout le bois que l'on voit a été équarri et aplani à la grand-hache comme autrefois.

Cette exhumation du passé et cette reconstitution fidèle ont exigé beaucoup de recherches historiques et archéologiques auxquelles ont participé plusieurs historiens et archéologues éminents, dont madame Frederick A. Richardson et M. C. C. Pinkney, de Boston, Mass., qui représentaient les Associés de Port Royal, le docteur C. W. Currelly, du Royal Ontario Museum, de Toronto, M. Charles W. Jeffreys, de York Mills, Ont., et le docteur J. Clarence Webster et M. D. C. Harvey, tous deux membres de la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada.

L'étude scientifique que l'on a faite du sol au cours d'un relevé d'exploration a permis de rétablir le site exact de l'habitation, des divers autres bâtiments, de la plupart des foyers et de la cour. On a remué avec soin et enlevé le sol jusqu'aux fondations anciennes et on a retracé les vestiges des murs et des encoignures. La reconstitution est basée sur le plan dessiné par Champlain, sur la disposition des bâtiments établie d'après le relevé qu'on a fait, sur des preuves et des citations historiques, sur des considérations et des probabilités d'ordre pratique, enfin sur la façon de construire à cette époque en Picardie.

Reconstruite avec tant de soin, l'habitation de Port Royal constituera bientôt un monument unique au Canada.

Professions et Affaires

Vérification, Organisation, Perception
Administration de Succession
Prix de Revient de Fabrication

Commissaire Cour Supérieure
Impôt sur le Revenu
SYNDIC DE FAILLITE

PHILIPPE JOLIN, B.A., L.S.C.
COMPTABLE PUBLIC et SYNDIC LICENCIÉ

TELEPHONE 78 — CASIER POSTAL 21 — WATERLOO, P. Q.

Georges Desranleau, L.L.L.

AVOCAT

Au bureau de Me Joseph Gingras

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE 201

TELEPHONE 84

CASIER POSTAL 455

Anatole Gaudet, C. R.

AVOCAT

RUE PRINCIPALE

FARNHAM, QUE.

Successor de Elisée Gaudet.

TEL BUREAU 78

B. MARCHESSAULT

AVOCAT

WATERLOO.

P. Q.

EMBAUMEUR

CHAMBRE MORTUAIRE, CORBILLARDS, AUTO ET CHEVAUX. FLEURS POUR TOUTES LES OCCASIONS. SERVICE D'AMBULANCE.

THEO. DUPAUL

TEL. 384 et 247-W

WATERLOO, P. Q.

Dr A. CANTIN

GRANBY, P. Q.

Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge.
Examen de la vue.

Heures de bureau: de 10 heures à midi; de 2 à 5; de 7 à 9.

Téléphone:

Bureau 2803

Résidence 842

Immeuble Leroux,

173, rue Principale

PRODUCTEURS DE SUCRE ET DE SIROP D'ÉRABLE

Nous avons actuellement en mains plusieurs bons évaporateurs complets remis à neuf et capables de donner encore de longs services. En plus d'avoir toujours en mains différentes grandeurs d'évaporateurs, chaudières à sève, chalumeaux, réservoirs à ramasser et réservoirs d'emmagasinage, nous avons actuellement ces différentes marchandises. Si, par conséquent, vous avez l'intention d'échanger votre évaporateur, pourquoi ne feriez-vous pas cet échange maintenant? Vous pourriez profiter d'un plus grand choix.

Il nous fera grand plaisir de vous expliquer les nombreux avantages que vous apportera le nouvel évaporateur LeBrun-Lussier No 1937 qui fait l'ébullition plus rapidement tout en prenant moins de bois de chauffage et de temps pour évaporer la même quantité d'eau, car, en plus d'avoir le feu du foyer, vous avez la chaleur intense des briques, ce qui permet de bouillir plus fort tout en prenant moins de bois et de temps.

Si vous croyez devoir faire réparer votre évaporateur avant la saison des sucres, pourquoi ne le feriez-vous pas maintenant? Il nous fera toujours grand plaisir de vous donner nos prix sur ces réparations.

LEBRUN - LUSSIER

TEL: 391

WATERLOO, QUE.



Sobre en tout - la Bière me suffit

La Femme au Foyer

LE NID SOLITAIRE

Va, mon âme, au-dessus de la foule qui passe,
Ainsi qu'un libre oiseau, te baigner dans l'espace.
Va voir! et ne reviens qu'après avoir touché
Le rêve... mon beau rêve à la terre caché.
Moi, je veux du silence, il y va de ma vie;
Et je m'enferme où rien, plus rien ne m'a suivie;
Et de mon nid étroit d'où nul sanglot ne sort,
J'entends courir le siècle à côté de mon sort.
Le siècle qui s'enfuit grondant devant nos portes,
Entraînant dans son cours, comme les algues mortes,
Les noms ensanglantés, les vœux, les vains serments,
Les bouquets purs, noués de noms doux et charmants,
Va, mon âme, au-dessus de la foule qui passe,
Va voir! et ne reviens qu'après avoir touché
Le rêve... mon beau rêve à la terre caché.

Marceline Desbordes-Valmore.

CONNAITRE SES INVITES

C'est à l'heure des repas que l'hospitalité d'une maîtresse de maison se fait le plus sentir et qu'elle atteint son point culminant. L'hôteesse reçoit à dîner avec le désir de se rendre aimable, de faire plaisir et, surtout, avec la ferme intention que ses invités se plairont sous son toit! Vous allez dire: "Mais, c'est tout simple de faire plaisir en recevant à dîner!" C'est une arme à deux tranchants et ce

n'est pas si facile que vous le croyez. Je dirai même que ce n'est pas facile du tout! Il faut à la maîtresse de maison qui veut être considérée comme parfaite hôteesse, un doigté à toute épreuve et des yeux tout le tour de la tête. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il faut que l'hôteesse connaisse ses invités.

Ce qui est facile avec les intimes devient plus ardu avec les nouvelles connaissances; mais rien n'empêche une hôte-

se qui joint à la plus exquise politesse, la plus grande bonté d'âme, de se renseigner discrètement. Car les invités ne sont pas tous les mêmes; ils n'ont pas des goûts ou des exigences semblables.

Ce serait catastrophique qu'une personne au régime soit priée dans une maison où elle ne trouverait exactement que les choses qui lui sont défendues. Elle ne pourrait pas apprécier la finesse des mets, ni vos excellentes qualités de cordon bleu. Ou même si l'hôteesse voyait, dans le patron de son mari (ou un oncle à héritage) un gros client, ce serait le meilleur moyen de tout rater! Si le patron est diabétique, il se dira: "Pourquoi m'a-t-elle servi des sucreries; elle sait bien que je souffre de diabète!" L'oncle bougonnera: "Servir des crustacés, à moi qui suis sujet à l'urticaire. C'est inconcevable!"

Et oui, c'est inconcevable; la nature humaine est ainsi faite qu'elle croit de bonne foi que la terre entière sait qu'elle souffre ou qu'elle a les pieds plats. Cependant, il ne faut pas se précipiter outre mesure. Surmontez ces difficultés en connaissant vos invités! C'est d'une importance capitale. Pour vous en convaincre, je vous rappellerai ce mot de Brillat Savarin: "Une maîtresse de maison est responsable du bonheur de ses invités tout le temps qu'ils sont à sa table". Si vous êtes responsables de leur bonheur, vous êtes aussi responsables de leur malheur! Pensez-y bien.

Pour vous aider, ensemble nous suivrons une ligne de conduite négative: ce qu'il ne faut pas servir. Ainsi, n'offrez jamais de gibier à quelqu'un qui est au régime ou à une personne qui souffre d'arthritisme; de sucreries à un diabétique; de crustacés aux personnes sujettes à l'urticaire; de tomates ou mets acides à quelqu'un qui ne peut pas les supporter. En général, ne servez qu'avec discrétion de certaines spécialités de haut goût comme le caviar, les anchois, le roquefort, l'ail ou l'oignon...

Voilà quelques-unes des précautions qu'il vous faudra prendre pour contenir tout le monde. Mais il est d'autres petits inconvénients qui, s'ils n'affectent pas la santé du convive, très souvent le ridiculisent et le mettent mal à l'aise. De ce fait, n'offrez pas:

- 1—des morceaux de volaille difficiles à manger comme les cuisses ou les ailes...
- 2—de bifteck qui se couperait difficilement, même avec une hache!
- 3—de spaghetti au mille, forçant le convive à le tourner et à le retourner autour de sa fourchette. Il arrive pour le manger et vlan! C'est tout à recommencer.
- 4—de haricots verts ou jaunes dont on n'a pas enlevé les fils. C'est terrible de s'étouffer avec cela!
- 5—de mets qui obligent à rejeter des déchets comme: arêtes de poisson, petits os, nerfs, etc...

Enfin, il est un autre point auquel nous n'avons pas encore touché: ce sont les assiettes trop ou pas suffisamment généreuses. Il est des familles où l'on mange beaucoup, d'autres où l'on mange peu. Et dans les deux cas, on sert les invités suivant sa faim ou selon ce qu'on a l'habitude de manger. Non, il ne faut pas que les assiettes soient trop pleines, car

si l'invité n'a qu'un faible appétit, il se verra dans l'obligation de laisser de la nourriture, ce qui peut être interprété de bien des façons par la maîtresse de maison. Elle se dira: "Il n'a pas aimé mon plat". Cela la blessera, c'est concevable!

D'autre part, il ne faut pas non plus que les assiettes soient trop peu garnies, car alors l'invité n'osera pas en demander une seconde fois, même s'il a l'appétit de manger trois fois ce qu'on lui a donné.

Il faut être juste, là comme ailleurs, et offrir des assiettes raisonnables.

Tout n'est pas fini pour l'hôteesse: non seulement elle devra présenter un excellent dîner et veiller à ce que le moins d'inconvénients possible se glisse au cours du repas, mais elle devra aussi guider la conversation. Est-il au monde chose plus gênante qu'un repas où l'on n'entend que le bruit des ustensiles sur la porcelaine ou la faïence?

C'est encore à la maîtresse de maison qu'incombe le devoir d'alimenter la conversation créant ainsi une atmosphère de cordialité et d'intimité.

Le cas contraire se présente aussi fréquemment: celui où tous les invités veulent avoir la haute main sur la conversation. Là encore, ce sera à l'hôteesse de contrôler la conversation de telle sorte que tous puissent être en vedette et que chacun puisse y glisser son mot.

Voilà les inconvénients les plus communs de la table, ceux dont nous-mêmes souffrons très souvent. Evitez-les scrupuleusement et vous obtiendrez une réputation méritée de parfaite hôteesse.

L'HISTOIRE DES GANTS

Il paraît que la mode des gants remonte à la plus haute antiquité.

Les hommes ont eu l'idée, en effet, de se garantir les mains du froid le jour même où ils ont songé à se couvrir le corps de peau de bêtes...

On retrouve le gant sur les hiéroglyphes égyptiens, curieusement stylisé en forme de pied. Le mot "gant" dans la langue égyptienne était "tut" et peut se retracer dans une grande variété de noms. On remarquera, par la comparaison avec un dessin moderne du gant, de quelle façon curieuse les Egyptiens déformaient leurs symboles quand ceux-ci servaient d'écriture.

On voit des gants sur certains bas-reliefs romains; ceux-ci ont la forme de mouffes, sorte de "souliers pour main".

Le gant a été considéré comme un objet de luxe par les Gallo-Romains devenus chrétiens. Lorsqu'ils entraient dans les ordres, ils renonçaient à porter des gants, en "mémoire de la simplicité du costume de Jésus-Christ".

Il fut d'ailleurs très longtemps pour la suite défendu de rester ganté dans une église; de même pour entrer dans la petite ou dans la grande écurie des rois.

Au moyen-âge, le gant est pour les hommes une "pièce d'armure", d'abord couvert de plaques de fer sur le dessus, puis, plus tard, taillé dans une forte peau, avec manchette de cuir.

Sous Louis XIV, les grandes dames portent mitaines. Puis, sous Louis XV et sous Louis XVI, elles préfèrent montrer leurs belles mains. Mais pendant le Directoire et l'Empire, la vogue des gants est redevenue très à la mode et depuis elle n'a jamais cessé de l'être, bien au contraire.

Lisez le JOURNAL DE WATERLOO et encouragez ses annonceurs.

LES TACHES

Taches sur le cuivre.—On enlève les taches du cuivre en les frottant avec un citron coupé, plongé dans le sel. Lorsque ces taches sont parties, lavez à l'eau bouillante, séchez avec un linge et polissez.

Taches d'encre.—On enlève les taches d'encre en les frottant avec de la bougie froide. Laissez séjourner pendant 24 heures, puis lavez à l'eau et au savon. Cette méthode est excellente si elle est bien faite.

Taches d'encre sur les tapisseries.—On enlève les taches d'encre des tapisseries avec du chloroforme. Celui-ci rend également leur brillant aux couleurs.

Taches sur la peinture.—On enlève les taches qui ne peuvent s'enlever avec de l'eau et du savon, en les frottant avec un linge trempé dans de l'eau de soude ou de l'ammoniaque.

Graisse sur le bois.—Si vous renversez de la graisse bouillante sur la table de cuisine ou sur le plancher, jetez immédiatement de l'eau froide dessus. Ceci refroidira aussitôt la graisse qui ne pourra pas s'étendre, ni entrer dans le bois. On enlève ensuite la tache en la frottant avec de l'eau de soude chaude et du sable.

La production canadienne de charbon a atteint durant les neuf premiers mois de 1939 le total de 3,725,289 tonnes, soit une augmentation de 25 pour cent!

La moyenne quotidienne des visiteurs du Pavillon canadien à l'Exposition de New-York a été l'an dernier de 20,000 personnes.

COMBATTEZ le RHUMATISME

Le Rhumatisme est souvent causé par l'acide urique qui se trouve dans le sang. Cette impureté du sang devrait être éliminée par les reins. Si les reins manquent à leur fonction et que l'excès d'acide urique persiste, cela provoque l'irritation des muscles et des articulations et cause des douleurs atroces. Préparez-vous à éviter le Rhumatisme en maintenant vos Reins en bon état. Prenez des Pilules Dodd pour les Reins—remède favori depuis plus d'un demi-siècle.

Pilules Dodd pour le Rein

"7 Canadiennes sur 8 ont constaté que je fais du pain plus savoureux"

FABRIQUE CANADIENNE

ROYAL YEAST CAKES

MAKE PERFECT BREAD

Un Thé vert incomparable

THÉ VERT "SALADA"

POUR PROTEGER VOTRE SANTE INSTALLEZ UN CLIMATISEUR

PORTATIF

Electrohome

Que tout le temps passé chez vous en hiver, le soit dans la même atmosphère vivifiante dont vous avez tant profité pendant vos vacances. Les climatiseurs Electrohome suppriment un grand nombre des maladies ordinaires de l'hiver, tels rhumes, bronchites, catarrhes, parce qu'ils font circuler dans la maison ou le bureau, de l'air épuré à l'eau, filtré et convenablement humidifié — débarrassé de poussière, de pollen et de microbes. Demandez-en une démonstration.



Evitez les rhumes et autres dangers de l'air chaud et poussiéreux

Le RICHELIEU



Le RICHELIEU

Meuble de style élégant, en contre-plaqué cœur de noyer riche-ment veiné, beau fini brillant, poli à la main. Contenance du réservoir 6 1/2 gallons et muni d'un indicateur à flotteur. Volume d'air purifié, 14,000 à 16,000 pieds cubes à l'heure. Moteur silencieux ELECTROHOME et grand ventilateur circulaire de 10 pouces, très efficace. Quatre filtres lavables, fabriqué spécialement pour les logements, bureaux ou salles de réceptions luxueuses. Dimensions: hauteur, 25"; largeur, 26 1/4"; épaisseur, 15 3/4". Prix, complet, prêt à être raccordé... \$74.75

AUTRES MODELES \$32.50 ET PLUS

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

CLIMATISEUR PORTATIF ELECTROHOME

Les experts canadiens en art culinaire recommandent la "MAGIC"

La favorite depuis 3 générations

MAGIC BAKING POWDER

CONTAINS NO ALUM

FABRIQUEE AU CANADA

Obtenez ces 3 REMÈDES FAHRNEY de votre AGENT FAHRNEY



Ces 3 remèdes de famille qui ont fait leurs preuves sont vendus, depuis l'établissement de la Compagnie du Dr. Pierre Fahrney & Fils, à Chicago, en 1869, par des distributeurs locaux ou des agents. Ils ont acquis leur renommée, grâce à la recommandation des clients satisfaits qui en faisaient l'éloge. Voyez votre agent Fahrney aujourd'hui même et renseignez-vous sur ces 3 remèdes.

1. Le Novoro du Dr. Pierre

Excellent remède tonique pour l'estomac, employé avec succès par plus de 5 générations par des milliers de personnes souffrant de: constipation fonctionnelle; indigestion, dérangement d'estomac, perte de sommeil et d'appétit, nervosité, maux de tête, lorsque ces maux sont dus à une digestion et une élimination défectueuses. Son action douce produit quatre effets: il aide la fonction de l'estomac; règle les intestins; a une douce action diurétique; aide et active la digestion. Si la Nature manque d'accomplir ses fonctions régulières d'élimination normale, le Novoro du Dr. Pierre vous aidera à éliminer les matières de rebut de votre conduit digestif.

2. Le Liniment Oleolo du Dr. Pierre

a procuré depuis plus de 50 ans le soulagement rapide et bienvenu à des milliers de personnes qui souffraient

de douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de tête, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures, contusions, meurtrissures, démangeaisons ou pieds brûlants. Antispasmodique, ni collant ni grasseux. Il calme, réchauffe et est économique.

3. Le Magolo du Dr. Pierre

Excellent remède alcalin employé depuis 1885, il soulage rapidement les maux de tête, les ardeurs et acidités d'estomac, les nausées et les vomissements dus à un excès d'acidité. Remède de valeur pour le traitement de diarrhée, crampes et vomissements causés par les "maux d'estomac". Action rapide, plaisant au goût.

Si vous ne pouvez acheter ces 3 remèdes dans votre voisinage écrivez aujourd'hui à:

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
LABORATORIES: Chicago, Ill., U.S.A.
Winnipeg, Man., Can.

Nouvelles de Waterloo

—Mlle Claire Tranchemontagne se rendait à Granby, samedi dernier.

—Mlle Madeleine Bernier, de Montréal, est pour quelque temps l'invitée de sa cousine, Mme J. R. Fontaine.

—Mme F. R. Leclair était à Montréal, jeudi dernier, et y visitait son fils, Raymond, élève au collège St-Laurent.

—Mme Albert Dureault et sa fille, Madeleine, de Granby, passaient la fin de semaine chez Mme J. R. Fontaine.

—M. Joseph Plouffe est revenu mercredi soir de l'hôpital Général, de Montréal, où il a été sous traitement pendant quelques jours.

—Une partie de cartes pour les membres du conseil 2077 aura lieu mercredi soir le 31, dans la salle des Chevaliers de Colomb, angle des rues Principale et Lewis.

—M. J.-H. Leclerc, député de Shefford à la Chambre des Communes, se rendait à Ottawa dans le cours de cette semaine afin d'assister à l'ouverture officielle du Parlement.

—Le maire S. LeBrun est de retour de Québec, où il assistait, mercredi matin, aux obsèques de M. Wilfrid Béchette, ancien comptable au bureau local de la Voirie provinciale.

—M. et Mme Louis Robert,

Mlle Alice Robert, ainsi que M. et Mme L.-J. Hébert, de cette ville, étaient récemment les invités de M. et Mme Roland Robert, de St-Joachim.

—Le Grand Chevalier Hector Goudreau nous prie de rappeler en son nom aux adhérents de son conseil qu'il y aura, dimanche prochain, à Magog, initiation de nouveaux membres de l'Ordre. Le 1er degré sera conféré à dix heures de l'avant-midi et le second à trois heures de l'après-midi.

—Le mariage de Mlle Madeleine Fontaine, fille de M. et Mme J.-R. Fontaine, de cette ville, avec M. Gaston Potvin, de Farnham, sera célébré, dans la plus stricte intimité, lundi prochain, à l'église St-Bernardin de Waterloo. Pas de faire part.

—Le R. P. Chabot, M. S. C., autrefois de cette ville et maintenant économe au Juvénat de Beauport, près Québec, était au nombre des religieux qui ont pris part cette semaine à une retraite au Scolasticat de la rue Eastern. Notre ex-concitoyen retourne aujourd'hui même à son poste.

—M. Ed. Goyette, de Cowansville, a été réélu président de l'Association des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est et M. George-W. Murphy, de Sherbrooke, a aussi été réélu président de la Société

d'Etablissement des Cantons de l'Est, au cours de l'assemblée annuelle conjointe que ces deux groupements tenaient mardi après-midi à l'hôtel de ville de Sherbrooke.

—M. Frank Morissey, de Ste-Marie d'Ely, est mort subitement à la résidence de M. Edouard Lebeau, de Valcourt, où il était allé faire la livraison de bois. En arrivant à la maison de M. Lebeau, M. Morissey demanda à se reposer et, au bout de quelques minutes, les occupants de la maison s'aperçurent que M. Morissey ne montrait aucun signe de vie. On fit appeler un médecin et le prêtre qui ne purent que constater la mort.

—Une énorme bordée de neige "du bon vieux temps" a réduit de moitié, la semaine dernière, le service ferroviaire hebdomadaire de Racine-Ely et a retardé de deux jours le train du Canadien National qui devait arriver mardi. C'est un train qui fait la navette entre Eastroy et Windsor-Mills chaque mardi et jeudi. A certains endroits, les amoncèlements étaient tels que le chasse-neige était incapable de débayer la voie pour permettre au train venant d'Eastroy de se rendre à Windsor Mills. Celui-ci dut rebrousser chemin et les voyageurs n'arrivèrent à destination que jeudi.

—Le parachèvement et l'amélioration des sentiers en pente douce du Mont Orford, ainsi que la construction d'une piste de course "downhill" vraiment hors de l'ordinaire, ont été proposés par M. W.-L. McGannon, président de l'Association des Terrains de Jeux des Cantons de l'Est, au cours de l'assemblée annuelle conjointe de la Société d'Etablissement et de l'Association des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est. M. McGannon est d'avis que l'exécution des travaux mentionnés attirerait au Mont Orford des milliers de skieurs et ferait des Cantons de l'Est un grand centre pour le tourisme d'hiver.

—Les citoyens de notre ville apprenaient cette semaine avec regret le décès, à Québec, de M. Wilfrid Béchette, ancien comptable aux bureaux locaux de la Voirie provinciale. M. Béchette avait quitté Waterloo il y a quelques années pour aller remplir une charge analogue à Nicolet, où il avait toujours habité depuis. On le transportait récemment d'urgence dans la vieille capitale pour y recevoir les soins voulus à la suite d'une violente attaque de méningite. Cette mort prématurée plonge dans le deuil une femme et deux enfants à qui nous adressons nos plus sincères sympathies.

—Se sont rendus à St-Hyacinthe, dimanche dernier, à l'occasion des fiançailles de M. Bernardin Hubert, avec Mlle Jeannette Brady, fille de M. et Mme Adélaïde Brady; la famille Arthur Hubert, Mlles Bibiane et Thérèse Hubert, M. Marcel et Philippe Hubert, Mlles Marguerite Couture et Flore Fontaine, M. et Mme Frédéric Murray, de cette ville; M. et Mme Gérard Brady, ainsi que Mlle Jeannette Belair, de Montréal; M. et Mme Antonio Rondeau, Mlle Lucille Choquette, M. Roland Ouellette, Mlle Jeanne d'Arc Brady, M. Rodrigue Barré, de Granby. La cérémonie eut lieu à la demeure de la fiancée. Il y eut chant, déclamation et goûter.

—Continuant la belle série de pellicules qu'elle nous a offerte dans le cours du mois de janvier, la direction du Star nous présente, à compter de ce soir et pour les deux autres spectacles qui suivront, ces deux ac-

LE WATERLOO A PERDU CELLE-LA

Notre équipe de hockey a failli, par un excès de confiance, être blanchi par le Sutton, mardi soir, au collège. — La joute de ce soir.

Un excès de confiance a fait perdre la partie de mardi soir aux joueurs du Waterloo, lors de leur rencontre avec le Sutton, et il leur faudra lutter ferme ce soir afin de consolider leur position dans la ligue dont ils font partie.

Le club visiteur compta trois points dans la première période, et, en dépit des efforts répétés des nôtres, il fut impossible de reprendre le terrain perdu, Connolly réussissant toutefois, dans la 2e manche, avec le concours de Marcel Ledoux et d'Allen Norris, à envoyer la rondelle dans le filet du camp adverse et à éviter ainsi un blanchissage.

Cet échec n'a pas trop découragé les membres de l'équipe locale, qui sont encore sur un pied d'égalité dans la course au championnat, chacun des deux clubs ayant à son crédit un total de 5 points à date, alors que les points du Sutton ne sont que de 2.

La joute de samedi soir, à Knowlton, entre les gars de cette municipalité et nos as du bâton s'est terminée par un score de 1 à 1, après dix minutes supplémentaires de jeu. C'est dire que cette rencontre a été d'un intérêt tout particulier.

La partie de ce soir, entre le Sutton et le Waterloo, a lieu sur la patinoire du collège et l'on compte sur la présence de tous ceux de nos concitoyens qui s'intéressent au hockey et sont naturellement désireux de voir l'équipe de notre ville sortir victorieuse de la cédule préparée entre les trois membres de la ligue et dont la première moitié est déjà quelque chose du passé.

DECES D'UNE NONAGENAIRE

Mme A.-L. Desève, mère de Mme Georges Brouillette, autrefois de cette ville, est décédée à l'âge avancé de 90 ans. — Obsèques à Magog.

Mme Georges Brouillette, autrefois de cette ville et maintenant de Cowansville, avait, lundi dernier, la douleur de perdre sa mère, Mme Arthur-Leonard Desève, décédée à l'âge avancé de 90 ans.

La défunte, née Marie-Orpha Courville, avait passé nombre d'années à Magog, où elle était bien connue et universellement estimée, mais, depuis quelques mois, habitait chez sa fille à Cowansville, où elle a rendu le dernier soupir.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre Mme Brouillette, une autre fille, Mlle Alice Desève, de Magog, ainsi qu'un fils, Tancrède, également de Magog, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Ses imposantes obsèques ont eu lieu mercredi matin, en l'église St-Patrice de Magog, au milieu d'une foule considérable

de talent que sont Mickey Rooney et Lewis Stone dans le très intéressant film ayant pour titre: "You're only young once", de même que l'inimitable Jane Withers dans "Arizona Wildcat", l'une de ses meilleures créations. Pour dimanche et lundi, Ginger Rogers et David Niven dans "Bachelor Mother", ainsi que Walter Pidgeon dans "Nick Carter Master Detective". La direction du Star s'est assuré une foule d'autres productions de premier ordre pour le mois qui est à la veille de commencer. Nous aurons sous peu l'occasion d'en reparler.

Salon de beauté

Mlle Paule



VOISIN DE LA PHARMACIE LAROSE

Veillez appeler pour appointements: 225

PERMANENTES A L'HUILE
garanties

(Coupe et shampooing compris)

\$2—\$2.50—\$3—\$3.50—\$4—\$5

JAMAL-ZOTOS

la permanente parfaite sans appareil et sans électricité

\$5.00 et \$6.00

VAPER MARCEL, NEW RAY,
HELEN CURTIS, etc.

\$4.00

Komol, marcel, ondulation à l'eau, massage, manucure, traitement du cuir chevelu, coupe, etc.

Mlle Paule a maintenant à son service une personne d'expérience très qualifiée pour la coiffure moderne et artistique. Une visite au salon sera très appréciée et vous aurez vous-même entière satisfaction.

COUPONS

Assortiment complet de soie, coton, etc. Les plus bas prix de la ville.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que Jacques Jolin s'adressera à la Législature, à sa prochaine session, demandant l'adoption d'une loi pour autoriser le Collège des chirurgiens dentistes de la province à lui remettre sa licence pour l'exercice de la profession dentaire à la fin de ses études universitaires, à condition qu'il passe avec succès l'examen final devant les représentants du Bureau.

Waterloo, le 5 janvier 1940.
JACQUES JOLIN,
Requérant.

A VENDRE

Magasin de coupons, dans bon centre. Cause: départ. Prix raisonnable. S'adresser à Casier 146, Waterloo, Qué.

Voyageur demandé avec clientèle établie préférée, pour vendre nos produits comme aide-line dans Waterloo. Ecrire à: Les Produits Mont-Royal Enrg., 251, rue St-Joseph, Québec.

A VENDRE

25,000 Feuilles Toiture Galvanisée Ordinaire et Council Standard. Pour estimé, envoyez longueurs du faite et chevron. Eastern Steel Products Limited, 1335 Delorimier, Montréal.

VENDEURS DEMANDES

Profitez de la période par excellence. Vendez 200 nécessités domestiques, y compris thé, café, épices, essences, articles de toilette, etc. Occasion exceptionnelle pour hommes voulant se partir dans un commerce profitable. AUCUN RISQUE, 30 jours d'essai. Demandez catalogue, détails complets: Cie JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

RÉDUCTION DES PRIX de

GIN CANADIEN
MELCHERS
CROIX D'OR

10 oz. avant \$1.15 MAINTENANT \$1.05
26 oz. avant 2.65 MAINTENANT 2.40
40 oz. avant 3.80 MAINTENANT 3.45

LONDON CLUB
LONDON DRY GIN

25 oz. avant \$2.55 MAINTENANT \$2.30
40 oz. avant 3.85 MAINTENANT 3.50

THREE CASTLES
LIQUEUR WHISKY

13 oz. avant \$1.55 MAINTENANT \$1.40
25 oz. avant 2.85 MAINTENANT 2.60
40 oz. avant 4.50 MAINTENANT 4.15

Le Salon Mimi

EDIFICE HUBERT,
Rue Principale — Waterloo



Est équipé de machines les plus modernes, entre autres la fameuse Lido Automatique qui contrôle rigoureusement le temps de vaporisation d'après l'état et la texture du cheveu, vous protégeant par là contre tout surchauffage apte à dessécher votre cuir chevelu.

Spécialité: Le permanent sans électricité et sans fil
DUCHESS HELEN CURTIS
et **NEW RAY**

—Aussi—
KOMOL, MARCEL, ONDULATIONS A L'EAU, MESSAGES, TRAITEMENTS DIVERS ET DU CUIR CHEVELU.

MME GAREAU
DIRECTRICE

POUR APPOINTEMENTS, APPELEZ 320.

Mme Gareau désire annoncer à ses clientes qu'elle a retenu les services de Mlle Laurette Poirier qui sera heureuse de recevoir ses anciennes amies et de leur donner entière satisfaction sous tous rapports.

SALON LUCIENNE LEDOUX

Mlle MARGOT CHARLEBOIS, propriétaire.

POUR APPOINTEMENTS, APPELEZ 382.



HELEN CURTIS

Sans machine et sans électricité.

\$4.00 et \$5.00

PERMANENT WAVING

AUTRES PERMANENTS A L'HUILE HELEN CURTIS:
\$2.00 — \$2.50 — \$3.50 — \$4.00 — \$5.00 — \$6.00

Coupe et shampoo compris et garantis.

Permanents pour fillettes	\$1.50	Marcel	.35
Ondulation à l'eau	.35	Manucure	.35
Avec shampoo	.50	Shampoo à l'huile	.50
Kemol	.50	Ondulation au papier	.75

Mlle Yvonne Vadeboncoeur est toujours à notre emploi.